



Etude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité En 2012 au Bénin

Réalisé par :

Emmanuelle BERNY, *consultante*

Sous la direction de :

Lovaso RATSIMBA, *Représentant National*

Février 2013

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David LEYLE, *Chargé de mission à l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'international*



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION contexte et objectifs de l'étude	4
France Volontaires : une structure jeune concernée par une multiplicité de volontariats, aux contours parfois flous.	4
Le Bénin : un pays caractérisé par sa stabilité politique	5
Carte du Bénin	6
France Volontaires au Bénin bénéficie de l'ancienneté de son implantation.....	6
France Volontaires engage des études afin de mieux connaître les attentes en matière de volontariat	8
I. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE	9
A. Une problématique centrée sur les spécificités régionales des structures d'accueil.....	9
1. Une étude qui n'actualise pas celle de 2010	9
2. la problématique.....	10
B. Le système d'information et sa méthode de mise en œuvre	11
1. Phase d'identification et de préparation	11
2. Phase de prise de contact et de recueil des informations.....	11
3. Phase de traitement et d'analyse des informations recueillies.....	12
C. Fiche synthèse de la méthodologie	14
Problématique de l'étude	14
Le système d'information et sa méthode de mise en œuvre.....	14
II. ANALYSE DES DONNEES	15
A. Typologie des structures d'accueil.....	15
1. une majorité d'associations accueillant des volontaires depuis 7 ans en moyenne.....	15
2. Nature des partenariats	17
3. un volontaire suivi mais pas toujours formé au départ.....	23
4. Satisfaction des structures d'accueil.....	28
4. besoins des structures d'accueil : des structures avant tout demandeuses de mises en réseau	32



B. Typologie des volontaires.....	35
1. Quantification des volontaires.....	35
2. Le volontariat français au Bénin est jeune, féminin et diplômé.....	37
3. Les missions des volontaires.....	39
4. Le volontaire idéal : ses qualités, ses compétences.....	45
5- Les besoins des structures en termes de volontariat.....	47
Fiche synthèse de l'analyse des données.....	48
Les structures d'accueil.....	48
Les volontaires.....	48
CONCLUSION.....	49
ANNEXES.....	51
Annexe 1 – FICHE PAYS.....	52
Annexe 2 – TABLEAU DE SYNTHESE PAYS.....	57
Annexe 3 – QUESTIONNAIRE PREALABLE.....	59
Annexe 4 – QUESTIONNAIRE APPROFONDI.....	61
Annexe 5– CALENDRIER DE LA MISSION.....	65
Annexe 6- BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	67



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès

DCC : Délégation Catholique à la Coopération

DSF : Développement sans frontières

FV : France Volontaires

IDH : Indice de Développement Humain

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIB : Produit Intérieur Brut

PU : Planète Urgence

SCD : Service de Coopération au Développement

TDR : Termes de Références

VEC : Volontariat d'Échange de Compétences

VICh : Volontariat d'Initiation et d'Échange

VIES : Volontariats Internationaux d'Échanges et de Solidarité

VP : Volontaire du Progrès

VSI : Volontariat de Solidarité Internationale



INTRODUCTION contexte et objectifs de l'étude

France Volontaires : une structure jeune concernée par une multiplicité de volontariats, aux contours parfois flous.

France Volontaires est une plateforme associative de 47 associations de solidarité internationale et d'éducation populaire, de Ministères et de collectivités locales. Elle résulte de la transformation de l'Association Française des Volontaires du Progrès et a été créée le 1^{er} octobre 2009. France Volontaires est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le rôle de France Volontaires est d'informer et d'orienter les acteurs sur les volontariats afin de permettre leur développement tant quantitatif que qualitatif. Elle doit ainsi :

- * soutenir le développement des VIES en accompagnant les organismes d'envoi dans le respect du principe de subsidiarité,
- * contribuer à la qualité des dispositifs, par le contrôle et l'appui collectif au respect des règles fixées, ainsi qu'à leur adaptation et à leur amélioration,
- * maintenir une mission d'envoi de VSI sur des types de partenariats spécifiques, en complément des autres acteurs.

Les missions de France Volontaires prennent la forme d'un appui aux différents acteurs des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (V.I.E.S), tout en maintenant une activité d'envoi de Volontaires. Les différents types de volontariats concernés sont ceux définis dans la charte sur les VIES signée par François Fillon. Il s'agit :

- * du volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : il regroupe tout engagement à dimension éducative, sur une courte durée, relevant des premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, voyages découvertes...). Il concerne majoritairement les jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc. Deux dispositifs d'Etat (MAEE) existent dans cette famille de volontariat : le dispositif JSI et le VVSI.
- * du volontariat de solidarité internationale (VSI) : mis en œuvre dans le cadre de la loi du 23 février 2005, il donne lieu à un contrat passé entre l'association d'envoi et chaque volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles il est envoyé. Les VSI sont envoyés auprès de partenaires locaux pour des missions de 12 à 24 mois. Les domaines d'intervention dépendent des besoins exprimés par les structures d'accueil.
- * du Volontariat de Service Civique, qui concerne les ressortissants européens âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général auprès d'une association locale ayant un partenariat avec une organisation française
- * du volontariat d'échange et d'expertise (VEC) : réunit toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale).

On remarque que les limites de ce cadrage sont très souples, voire floues, compte tenu de la diversité des pratiques dans le domaine du volontariat à l'international. D'autres dispositifs français et internationaux de volontariat ou d'autres « manières de faire » du volontariat, actuellement non pris en compte dans cette charte, sont considérés par France Volontaires. En effet, de nombreuses personnes s'engagent sur le terrain dans des actions de solidarités avec ou sans l'accompagnement d'une structure en France ou dans les pays d'accueil. Ces



autres formes de volontariats sont ainsi regroupées sous la dénomination de volontariat « hors-cadre ». Hormis les VSI, dont le contrat est mis en œuvre par un petit nombre de structures clairement identifiées, les autres types de volontaires sont accueillis ou envoyés par des structures qui ne sont pas toutes référencées par France Volontaires.

Le Bénin : un pays caractérisé par sa stabilité politique

Pays d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie de 112.622 Km², le Bénin est limité au Nord par le fleuve Niger qui le sépare de la République du Niger, au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigéria et au Sud par l'Océan Atlantique. Du Nord au Sud, le Bénin s'étend sur 700 Km; la largeur varie de 125 Km (le long de la côte) à 325 Km (à la latitude Tanguéta-Ségbana). Si le Bénin n'est pas un pays très étendu, il n'en demeure pas moins que l'état des voies de communication rend les distances longues à parcourir.

La capitale du Bénin est Porto-Novo mais Cotonou en est la capitale économique. Cotonou concentre également les grands Ministères dont celui de l'Intérieur (direction de l'immigration et émigration), chargé de la délivrance des visas. La délivrance des visas ne pose pas de problèmes particuliers d'un point de vue administratif : les VSI d'une association affiliée à France Volontaires disposent d'une exonération et bénéficie à ce titre d'une carte de service valable 24 mois gratuitement. Les autres volontaires désirant rester au Bénin au-delà de la période de validité du visa touristique doivent prendre une carte de séjour (350 000F pour la carte et 75 000 F par an pour le visa). En revanche aucun service déconcentré n'est habilité à les délivrer c'est pourquoi tout volontaire français voulant obtenir un visa devra nécessairement se rendre à Cotonou.

La population béninoise est estimée à 9 millions d'habitants en 2011, soit une densité moyenne de 80hab/km². Cette densité est à nuancer au regard de la concentration de la population dans le Sud du pays. Ainsi Cotonou et son agglomération accueillent plus d'un million de béninois.

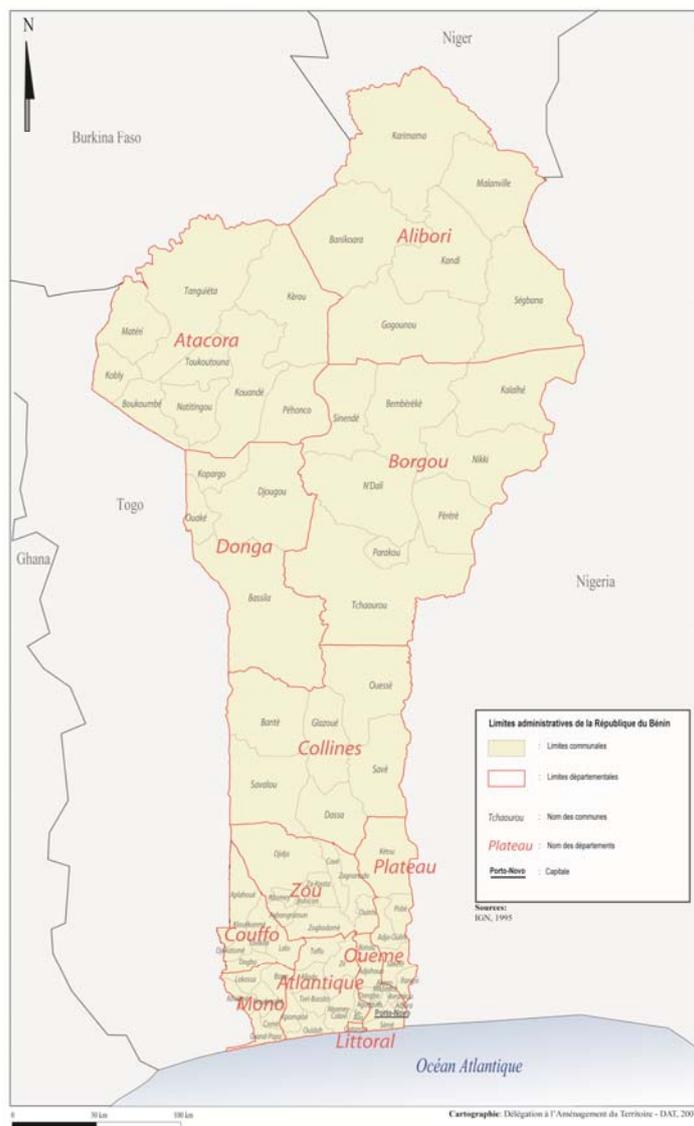
Le Bénin bénéficie d'une bonne stabilité politique caractérisée par une alternance effective et sans heurt au niveau des plus hautes institutions de l'Etat. Le Président, le Docteur Boni YAYI a été réélu en 2011 pour un second mandat de 4 ans. Le processus de décentralisation est en marche et est soutenu par divers partenaires techniques et financiers.

Depuis deux ans, avec les problèmes sécuritaires dans la Sous-région (notamment au Niger et au Mali), le Bénin accueille un nombre croissant de touristes Occidentaux dont de nombreux français. Mais avec le déclenchement de l'opération militaire au Mali, le Ministère des Affaires Etrangères a renforcé les conseils de prudence aux voyageurs.



Carte du Bénin

Le découpage communal de la République du Bénin



France Volontaires au Bénin bénéficie de l'ancienneté de son implantation

France Volontaires est présente dans 55 pays dans le monde, dont le Bénin. Dans la plupart de ces pays, la représentation de France Volontaires résulte de l'évolution des anciennes délégations nationales déployées par l'Association Française des Volontaires du Progrès. Ainsi, la représentation de France Volontaires à Cotonou est issue de la délégation de l'AFVP implantée depuis 1965. Elle bénéficie à ce titre d'une antériorité qui favorise sa connaissance de la réalité locale. Son représentant national est un expatrié malgache, ancien salarié de l'AFVP à Madagascar et qui a exercé les missions de délégué national de l'AFVP au Bénin depuis 2007. Il est épaulé par un assistant au représentant, qui s'occupe des tâches administratives et financières. De nationalité béninoise et comptable de formation, l'assistant est de longue date un salarié de l'AFVP Bénin.

Par ailleurs, France Volontaires déploie un réseau d'Espaces Volontariats dont les missions sont la mise en place et l'animation d'un réseau de volontaires et l'animation d'un réseau des structures d'accueil de volontaires. L'Espace



Volontariats du Bénin a été ouvert le 20 avril 2011. Il est dirigé par l'ancienne chargée de suivi accompagnement de la délégation nationale de l'AFVP au Bénin, assistée de deux volontaires (VSI). Basé au cœur de l'Institut Français de Cotonou, l'Espace Volontariats bénéficie d'une bonne visibilité auprès des français séjournant au Bénin. L'Espace Volontariats propose à tout volontaire un accueil personnalisé, les contacts de personnes ou de structures ressources, un accès à internet et à de la documentation, des adresses et bons plans. L'Espace Volontariats réalise également des activités collectives. Celles qui ont été conduites en 2012 sont les suivantes :

* des formations à destination des structures d'accueil :

- * une formation sur les missions de l'Espace Volontariats et la méthodologie d'accueil d'un volontaire ; une sur la mobilisation des partenaires techniques et financiers à Porto-Novo ; une table ronde sur les congés de solidarité ; une formation sur les enjeux du volontariat face au développement;
- * des formations et un suivi ciblé sur les structures accueillant des chantiers de jeunes : une formation des encadrants de chantiers de jeunes, suivie d'une deuxième rencontre des structures d'accueil de chantiers de solidarité internationale, la visite de 25 chantiers de jeunes en juillet, août et septembre;

* des animations interculturelles, d'échange et de rencontre pour les volontaires :

- * les thématiques abordées lors des animations interculturelles: le vodoun, initiation au batik, la gravure suralebasse, une soirée contes, les danses traditionnelles, la cuisine ;
- * des temps de rencontres pour les volontaires : la réunion annuelle d'échanges entre tous les Volontaires Internationaux d'Echanges et de Solidarité les 8 et 9 décembre (27 volontaires tous statuts), la fête de l'épiphanie
- * l'Espace Volontariats propose également des cours d'initiation à la langue fon tous les lundis depuis mars 2012

* des activités de promotion des différents dispositifs français d'engagement volontaires :

- * une séance d'information sur le service civique au lycée français,
- * l'animation d'un stand à l'occasion de la fête de l'indépendance, participation à la journée du fonio à Natitingou,
- * un concours et une exposition de photos « les jeunes en interaction » à l'Institut Français
- * Journée du Volontariat Français le 1^{er} octobre

L'Espace Volontariats a également participé à la Journée Internationale du Volontariat du 5 décembre, la journée de la femme organisée par le Ministère de la Famille le 8 mars, à une causerie sur l'interculturalité avec les élèves du CEG d'Akodéha dans le cadre de la coopération décentralisée Comé-Guyancourt

Si un effort manifeste est fait pour déconcentrer les activités, il n'en demeure pas moins que les activités de l'Espace Volontariats demeurent concentrées sur le Sud du Bénin et Cotonou en particulier. De même seuls des cours de la langue majoritairement parlée au Sud sont proposés, il n'en existe pas pour les langues parlées au Nord.



France Volontaires engage des études afin de mieux connaître les attentes en matière de volontariat

L'étude sur les dynamiques des VIES doit permettre à France Volontaires de mieux comprendre les engagements volontaires et solidaires à l'international dans le pays de référence, pour permettre une meilleure implication de France Volontaires auprès des acteurs nationaux.

Aussi, cette étude doit alimenter le système d'information de l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International. Elle doit notamment constituer un premier niveau d'information qui sera ultérieurement actualisé, permettant un suivi des tendances dans le temps.

Comme mise en perspective, les résultats de cette étude seront mis en confrontation par l'Observatoire avec ceux d'études portant sur d'autres pays, afin de dégager des tendances dans des engagements volontaires à une autre échelle. Afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat, France Volontaires a engagé dans les différents pays où elle est implantée une série d'études répondant au double objectif de centraliser des données harmonisées sur l'ensemble de ses pays d'intervention tout en faisant ressortir les spécificités locales. Deux vagues d'étude menées depuis 2009 ont permis de mettre en confrontation les objectifs de ces études avec leur faisabilité et de définir un canevas d'études.

La présente étude a pour objectifs :

- * d'établir un panorama (quantitatif / qualitatif) des pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international dans chaque pays.
- * d'établir un panorama des structures d'accueil des volontaires (français) à l'international.
- * d'établir un panorama des formations, des accompagnements et des financements existants dans le pays de référence.
- * de repérer les forces, les faiblesses et les spécificités des pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international ainsi que les améliorations proposées par les acteurs.
- * à partir des questionnaires proposés dans la boîte à outils, de recueillir des informations, construire et/ou alimenter, par pays, une base de données sur les structures d'accueil de volontaires français.
- * de repérer les attentes des structures d'accueil par rapport à France Volontaires.



I. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

A. Une problématique centrée sur les spécificités régionales des structures d'accueil

1. Une étude qui n'actualise pas celle de 2010

Le Bénin ayant fait l'objet d'une étude sur les VIES en 2010, nous nous sommes demandé s'il fallait concevoir la présente étude comme une actualisation de celle de 2010 ou si on devait s'inscrire dans une logique différente ? Bien que les perspectives des deux études soient proches, les méthodologies diffèrent et le problème d'échantillonnage de l'étude de 2010 biaiserait une analyse dynamique des résultats de 2012.

a. Des perspectives proches

De la lecture des termes de références (TDR) de l'étude de 2012 et de la précédente montrent une proximité dans les perspectives de ces deux études à quelques nuances près :

N°	Perspectives de l'Etude 2010	Perspectives de l'Etude 2012
1	D'obtenir un état des lieux illustratif et non pas exhaustif, le plus précis possible, que l'on pourra facilement actualiser régulièrement.	D'obtenir un état des lieux le plus précis possible que l'on pourra facilement actualiser en permanence,
2	De faire le lien entre les spécificités de chaque pays et l'état des lieux des engagements volontaires et solidaires à l'international, pour comprendre les résultats de l'étude en fonction de son contexte. La question de l'interculturalité est incontournable.	
3	D'informer de l'existence de France Volontaires et de ses services. Le premier contact entre les acteurs des VIES et l'équipe de France Volontaires sera donc déterminant : France Volontaires, en tant qu'organisation ressource, peut fortement contribuer à la réussite des missions.	D'informer de l'existence de FV et de ses services. Le premier contact entre les acteurs des VIES et l'équipe de FV sera donc déterminant (tout interlocuteur doit parfaitement comprendre ce qu'est FV pour ensuite se dire : s'il est volontaire « FV peut contribuer à la réussite de ma mission » ou s'il est structure d'accueil « FV peut contribuer à la réussite de la mission que je vais accueillir »)
4	D'amorcer ou d'entretenir la mise en réseau des acteurs (principalement volontaires et structures d'accueil).	D'amorcer la mise en réseau des acteurs (principalement volontaires et structures d'accueil)
5	De recueillir les souhaits d'accompagnement des structures d'accueil.	D'identifier (ou vérifier) l'action ou les actions prioritaires susceptibles de mobiliser des acteurs du volontariat

Ainsi :

- * La perspective 2 a été enlevée.
- * La perspective 3 et 4 ont été reformulées mais gardent le même sens que dans les TDR 2010.
- * La perspective 5 se précise puisqu'il ne s'agit plus d'identifier « les actions prioritaires susceptibles de mobiliser des acteurs du volontariat » mais « les souhaits d'accompagnement des structures d'accueil. »



- * La perspective 1 évolue : l'état des lieux se doit d'être illustratif. Dans les documents annexés au TDR cela peut se comprendre par le souhait de voir intégrer des verbatim et une typologie des structures d'accueil.

Les TDR 2012 accordent quant à eux une importance significative à la problématisation de l'étude et la formulation d'hypothèses. Ils précisent également que ces résultats seront compilés au niveau du siège avec les résultats des autres enquêtes pays. Pour autant ces différences ne sont pas marquantes au point de ne pouvoir inscrire la présente étude dans la lignée de la précédente.

b. Une méthodologie différente

Les entretiens de l'étude 2010 ciblaient les volontaires et les structures d'accueil. Seules les structures d'accueil sont concernées par cette seconde enquête. Les informations quantitatives sur les VIES doivent donc être recueillies par ce biais-là.

c. Un rapport 2010 insuffisamment représentatif

Le rapport 2010 souligne un problème d'échantillonnage des structures d'accueil de VIES rencontrées puisque les 2/3 des structures rencontrées accueillait en effet des VSI quand bien même elles sont minoritaires parmi les structures d'accueil. D'autre part, les structures d'accueil rencontrées étaient concentrées dans le sud du pays.

Dès lors, l'étude 2012 ne cherche pas à proposer une comparaison systématique des résultats avec ceux de l'étude 2010.

2. la problématique

La présentation du contexte béninois fait ressortir une centralisation des services utiles pour les volontaires français et les structures les accueillant. Ainsi l'Espace Volontariats et ses activités, la représentation de France Volontaires au Bénin et les administrations d'Etat (notamment pour la délivrance des visas) sont basées à Cotonou. Bien que les distances ne soient pas immenses, l'état de la voie ne rend pas aisés les déplacements depuis le Nord du Bénin vers Cotonou (compter 10h pour aller de Cotonou à Natitingou, 7h pour se rendre à Parakou)

C'est pourquoi notre étude se propose de voir si les pratiques du volontariat et les besoins des structures d'accueil diffèrent selon les zones géographiques. Pour étudier cette question, le nombre des structures rencontrées pour le questionnaire approfondi sera pour moitié composé de structures du Nord pour moitié de structures du Sud. Ceci introduit un biais dans l'échantillonnage (en effet les structures basées au Nord sont moins nombreuses que celles basées au Sud) mais permet d'approfondir les besoins exprimés par les structures les plus éloignées (supposées avoir un accès moins aisé aux services d'ores et déjà proposés).



B. Le système d'information et sa méthode de mise en œuvre

1. Phase d'identification et de préparation

L'étude s'est déroulée du 7 décembre 2012 au 22 février 2013.

Des listes de structures ont été produites par l'Espace Volontariat. L'identification des structures s'est poursuivie tout au long de l'étude : d'une part par la question posée en fin de questionnaire préliminaire « connaissez vous d'autres structures susceptibles d'être concernées par cette étude ? », d'autre part par le réseau personnel de la consultante.

2. Phase de prise de contact et de recueil des informations

Le questionnaire préliminaire : On peut estimer à 300 le nombre de structures auxquelles le questionnaire préliminaire a été envoyé parmi lesquelles une vingtaine n'avait en fait jamais reçu de volontaires français. Ainsi, le questionnaire a été envoyé le 17 décembre par mail aux 143 structures de la liste produite par l'Espace Volontaires, plus une liste de 99 structures dont une bonne partie figurait déjà sur la précédente. Puis la chargée du suivi des chantiers jeunes a également ajouté une liste de 48 structures, dont également une partie figurait sur les précédente liste, puis le représentant a produit une liste d'Organisations de la Société Civile (OSC) ayant présenté un dossier de demande de financement du Fond Social de développement (FSD) de l'Ambassade de France, à tout hasard, dont une dizaine n'avaient pas été contactés. 41 des structures ayant répondu au questionnaire préliminaire en ont mentionné d'autres, certaines étant connues d'autres non, par France Volontaires. Enfin le réseau de la consultante (Association des Français du Monde) a été mis à contribution.

Au final, 76 questionnaires préliminaires ont été renseignés, par mail (28), au cours d'entretiens téléphoniques (7) ou d'entretiens physiques (44). Au final, sur les 76 structures ayant répondu au questionnaire, 25 ne figuraient pas sur les listes fournies par l'Espace Volontariats, soit près du tiers. Deux questionnaires préliminaires ont été renvoyés après la phase de dépouillement : ils figurent au bas de la base de données mais leurs informations n'ont pas été exploitées.

Le questionnaire approfondi a été administré au cours d'entretiens physiques, compte tenu de sa complexité. Ces entretiens se sont déroulés du 26 décembre au 13 février selon le calendrier joint en annexe. Ils ont concerné 10 structures à Natitingou, 10 à Parakou, 12 à Cotonou, 5 dans l'Ouémé (3 à Porto-Novo, 2 à Missèrété) et 3 à Ouidah, soit en tout 40. Au-delà du remplissage du calendrier de la mission, ces entretiens ont permis de mieux comprendre la réalité du vécu des structures d'accueil. Toutes les structures rencontrées accueillent régulièrement des volontaires français, même si quelques unes d'entre elles n'en n'ont pas reçu en 2012 (auquel cas la partie sur l'identité des volontaires français n'a pas été administrée, les parties relatives aux modes de recrutement, aux contributions des volontaires et aux besoins de la structure demeurant pertinentes.) Les entretiens avec les structures n'ayant pas eu de volontaires en 2011 ont permis de relever les raisons de cette absence de volontaires français en 2012.

Le questionnaire approfondi a été également envoyé par mail aux structures ayant répondu favorablement à la question « *souhaitez vous être recontactées pour un questionnaire plus approfondi ?* ». 3 structures ont adressé leur questionnaire approfondi complété par mail. Une quatrième structure a adressé le questionnaire après la phase de dépouillement : il figure au bas de la base de données mais ses informations n'ont pas été exploitées.



En tout, ce sont 43 structures qui ont répondu au questionnaire approfondi dont une structure d'envoi, Double Sens et une structure basée en France (coopération Evreux-Djougou).

Nombre de structures contactées	Nombre de questionnaires préliminaires renseignés	Nombre de questionnaires approfondis renseignés
300	76 : par mail (28), au cours d'entretiens téléphoniques (7) ou d'entretiens physiques (44).	43 : au cours d'entretiens physiques (40), par mail (3)

Au cours de cette phase, les difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- * Un faible taux de réponses spontanées au questionnaire préliminaire envoyé par mail.
Bien que près de 300 structures aient été questionnées, seules une dizaine ont répondu spontanément.
- * Le manque de fiabilité de certaines informations fournies par l'Espace Volontariats
En effectuant les relances téléphoniques, nous avons réalisé que la liste initialement fournie par l'Espace Volontariats comportait à la fois des structures ayant effectivement accueilli des volontaires français et des structures ayant simplement pris part à une des réunions initiées par France Volontaires (environ un quart). Ainsi, parmi les structures rencontrées pour le questionnaire approfondi, 5 d'entre elles étaient « hors-cible » (car elles n'avaient jamais accueilli des volontaires français) De plus, le listing comportait un nombre important d'adresses mail erronées, voire de contacts téléphoniques ou de noms d'interlocuteurs obsolètes ce qui pose la question de la mise à jour des données.
- * La difficulté à contacter les administrations : les mairies accueillant des volontaires n'ont pas répondu au questionnaire : la plupart n'ont même pas d'adresse mail.

En revanche, on peut relever les éléments positifs qui ont facilité la réalisation de l'étude :

- * La disponibilité des structures sollicitées pour la prise de rendez-vous.
- * La bonne collaboration des structures qui étaient toujours prêtes à indiquer d'autres structures ayant accueilli des volontaires français.
- * La contribution du réseau personnel de la consultante.

3. Phase de traitement et d'analyse des informations recueillies

Le traitement des données recueillies a été fait sur la base des données saisies au fur et à mesure dans les bases de données Excel. Les données quantitatives ont été corrigées pour éviter le double décompte (par exemple un volontaire de Double Sens est dénombré dans la base de données à la fois chez Double Sens mais aussi par la structure l'ayant accueilli). Au-delà des informations recueillies par le biais du questionnaire préliminaire, des informations fournies auprès de France Volontaires ont permis d'évaluer de façon plus précise le nombre de volontaire français au Bénin : nombre de VSI, nombre de volontaires envoyés par Planète Urgence, de jeunes ayant



fait des chantiers... ces données ont été exploitées pour mieux saisir les caractéristiques sociodémographiques des volontaires français : nombre, âge, genre.



C. Fiche synthèse de la méthodologie

Problématique de l'étude

La problématique de l'étude n'a pas été conçue dans le souci d'actualiser l'étude conduite en 2010, compte tenu des différences méthodologiques entre les deux études et des difficultés d'échantillonnage relevées dans la première étude. Notre étude s'est proposé de voir si les pratiques du volontariat diffèrent selon les zones géographiques et si l'éloignement géographique de Cotonou entraîne des besoins spécifiques chez les structures les plus éloignées.

Le système d'information et sa méthode de mise en œuvre.

L'étude s'est déroulée du 7 décembre 2012 au 22 février 2013.

- * **Identification des structures d'accueil :** Des listes de structures ont été produites par l'Espace Volontariats. L'identification des structures s'est poursuivie toute au long de l'étude : d'une part par la question posée en fin de questionnaire préliminaire « connaissez vous d'autres structures susceptibles d'être concernées par cette étude ? », d'autre part par le réseau personnel de la consultante.
- * **Recueil des données :**
 - * Les questionnaires préliminaires ont été envoyés à 300 structures, parmi lesquelles un nombre non négligeable n'avait en fait jamais reçu de volontaires français. 76 questionnaires préliminaires ont été renseignés, par mail (28), au cours d'entretiens téléphoniques (7) ou d'entretiens physiques (44). Au final, sur les 76 structures ayant répondu au questionnaire, 25 ne figuraient pas sur les listes fournies par l'Espace Volontariats, soit près du tiers.
 - * Le questionnaire approfondi a été administré au cours d'entretiens physiques, à 10 structures à Natitingou, 10 à Parakou, 12 à Cotonou, 5 dans l'Ouémé (3 à Porto-Novo, 2 à Missèrété) et 3 à Ouidah, soit en tout 40. Le questionnaire approfondi a été également envoyé par mail aux structures ayant répondu favorablement par mail à la question « souhaitez vous être recontactées pour un questionnaire plus approfondi ? ». 3 structures ont adressé leur questionnaire approfondi complété par mail.
 - * Au cours de cette phase, les difficultés rencontrées ont été les suivantes : (i) un faible taux de réponses spontanées au questionnaire préliminaire envoyé par mail ; (ii) le manque de fiabilité de l'information fournie par l'Espace Volontariats : les listes produites comportaient un nombre important de structures n'ayant jamais accueilli de volontaires français et étaient mal mis à jour (mail et téléphone erronés), (iii) une difficulté à contacter les administrations.
 - * En revanche, on peut relever les éléments positifs qui ont facilité la réalisation de l'étude : (i) La disponibilité des structures sollicitées pour la prise de rendez-vous, (ii) La bonne collaboration des structures qui étaient toujours prêtes à indiquer d'autres structures ayant accueilli des volontaires français, (iii) La contribution de notre réseau personnel.
- * **Le traitement des données recueillies** a été fait sur la base des données saisies au fur et à mesure dans les bases de données Excel. Les données quantitatives ont été corrigées pour éviter le double décompte (par exemple un volontaire de Double Sens est dénombré dans la base de données à la fois chez Double Sens mais aussi par la structure l'ayant accueilli). Au-delà des informations recueillies par réponse au questionnaire préliminaire, des informations fournies auprès de France Volontaires ont permis d'évaluer de façon plus précise le nombre de volontaire français au Bénin.

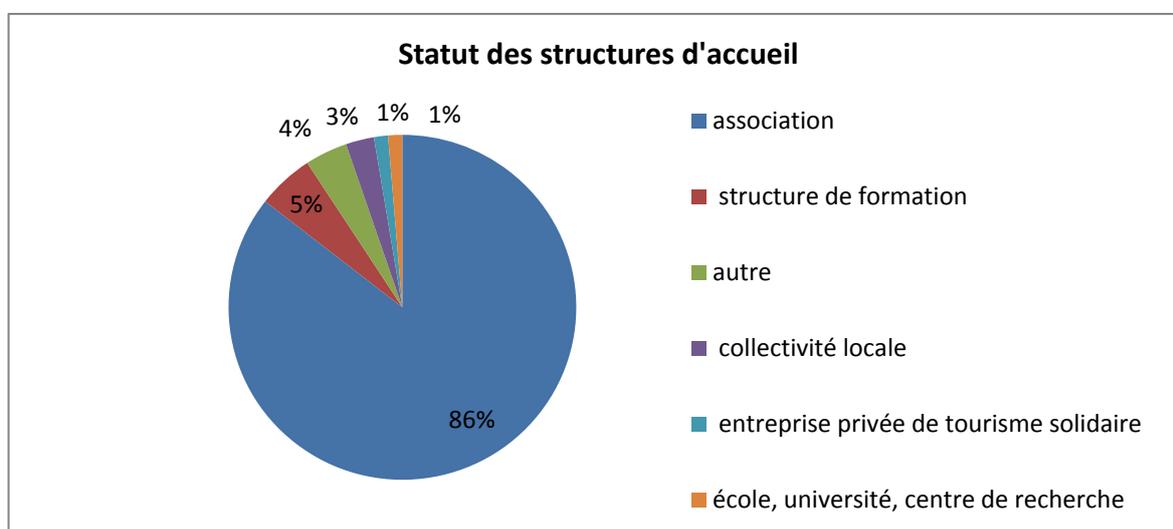


II. ANALYSE DES DONNEES

A. Typologie des structures d'accueil

1. une majorité d'associations accueillant des volontaires depuis 7 ans en moyenne

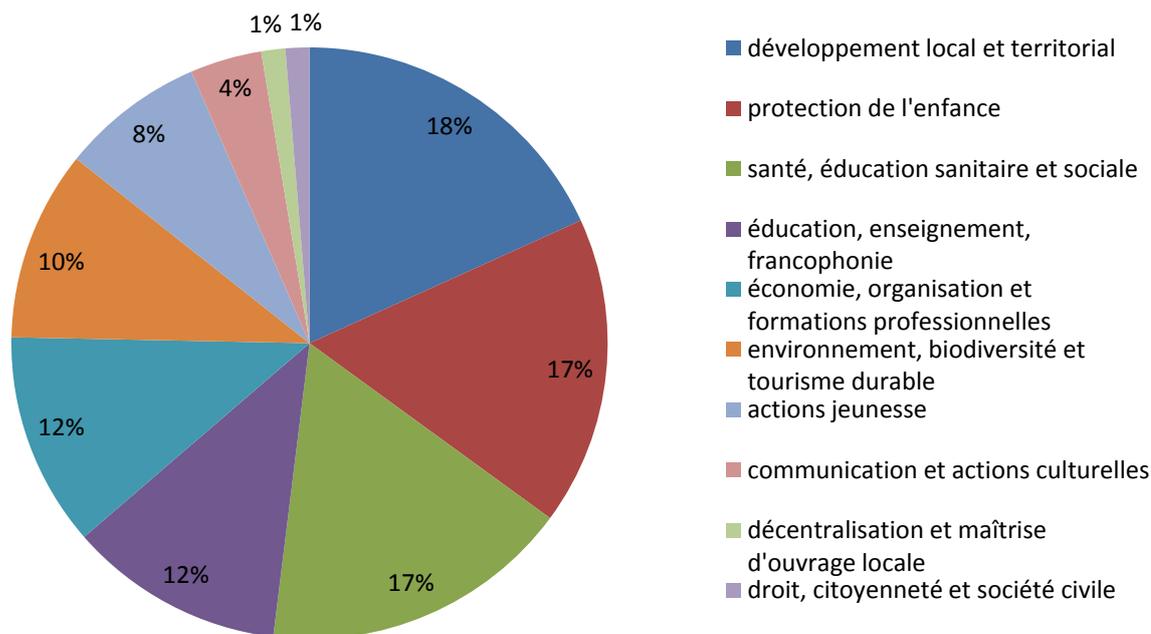
Parmi les 76 structures ayant répondu au questionnaire préliminaire, la très large majorité est constituée d'associations (86%) (Voir graphique ci-dessous). Cela peut cacher des réalités disparates, allant de la structure de très petite taille reposant uniquement sur le bénévolat à l'ONG internationale de droit français comme le GERES. Dans la catégorie « autre » ont été identifiées : deux congrégations religieuses et la direction du Parc National de la Pendjari.



Ces structures œuvrent dans des champs diversifiés (voir graphique ci-après). Le développement local et territorial vient en premier lieu: il s'agit d'une catégorie un peu large qu'ont parfois sélectionnée de structures ayant plusieurs champs d'action et ne parvenant pas à en déterminer un principal. Les structures œuvrant dans la protection de l'enfance sont au nombre de 13. Il faut souligner que cette catégorie n'était pas prévue par le questionnaire mais la catégorie « autre » s'est finalement avérée ne regrouper que des orphelinats et des foyers d'accueil pour enfants victimes de la traite. La santé est le champ d'intervention de 13 structures également. L'éducation regroupe 9 structures : deux établissements scolaires, les autres intervenant sur des activités de soutien scolaire et d'appui à des établissements scolaires.



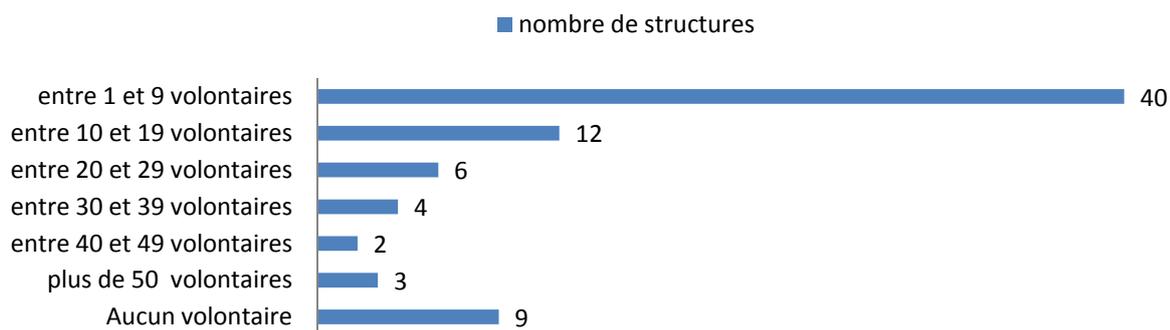
Principal champ d'actions des structures d'accueil



Ancienneté de l'accueil de volontaires français. Les structures rencontrées accueillent des volontaires français depuis un peu plus de sept ans en moyenne. On peut relever que les structures rencontrées à Natitingou sont engagées depuis 4.4 ans en moyenne dans l'accueil de volontaires : ceci s'explique par l'essor récent de Planète Urgence qui est le seul partenaire de la moitié des structures rencontrées sur place.

Nombre de volontaires accueillis par structures : 76 structures ayant accueilli 1074 volontaires soit 14 volontaires par structures en moyenne. Parmi elles, 40 structures ont accueilli entre 1 et 9 volontaires, dont 7, un seul. 3 structures avaient accueilli plus de 50 volontaires, dont deux grosses structures : Urgence Afrique et Double Sens qui indiquent avoir accueilli jusqu'à 200 volontaires chacune.

nombre moyen de volontaires accueillis par structure en 2012



On peut noter que 9 structures n'ont pas accueilli de volontaires en 2012. Parmi les raisons évoquées on peut relever les suivantes : des volontaires qui n'ont finalement pas démarré leur mission, des structures ayant rencontré des difficultés de recrutement/mobilisation en France, des structures ayant été « écartées » du recrutement de volontaires par la mise en doute de leur sérieux.



Durée des missions de volontariat accueillies

On observe une grande variance en terme de jours / volontaires accueillis. Si l'on se réfère à la typologie établie en partie II consacrée au volontaire, nous pouvons calculer la durée moyenne des missions des volontaires : en effet, un outil nous est fourni dans le document 6 « analyser » produit par l'Observatoire du Volontariat. Selon ce document, la durée moyenne des missions selon leur nature est celle du tableau ci-après:

	total bénévoles chantiers	volontaires de solidarité internationale VSI	bénévoles seniors	étudiants dans le cadre d'une association étudiante	congés de solidarité, congés solidaires	volontaires de service civique	volontaires de dispositifs nationaux ou internationaux	Volontaires Internationaux en Administration (VIA)	étudiants stagiaires conventionnés	touriste solidaires	autre hors cadre	TOTAL
Total	374	47	42	54	220	5	4	1	192	200	114	1253
Durée moyenne en jours	19	606	48	57	18	182	365	365	57	15	90	
jours volontaires	7106	28482	2016	3078	3960	910	1460	365	10944	3000	10260	71581

NB : la durée des missions des service civique ;VIA, autre dispositifs, hors cadre a été évaluée avec le représentant national

Selon ce tableau, le Bénin a bénéficié de près de 71 600 jours volontaires sur 2012 soit 2387 mois volontaires (en relevant que certaines missions ont empiété sur d'autres années).

Les structures ont accueilli les volontaires pour une durée moyenne de 57 jours soit environ deux mois.

2. Nature des partenariats

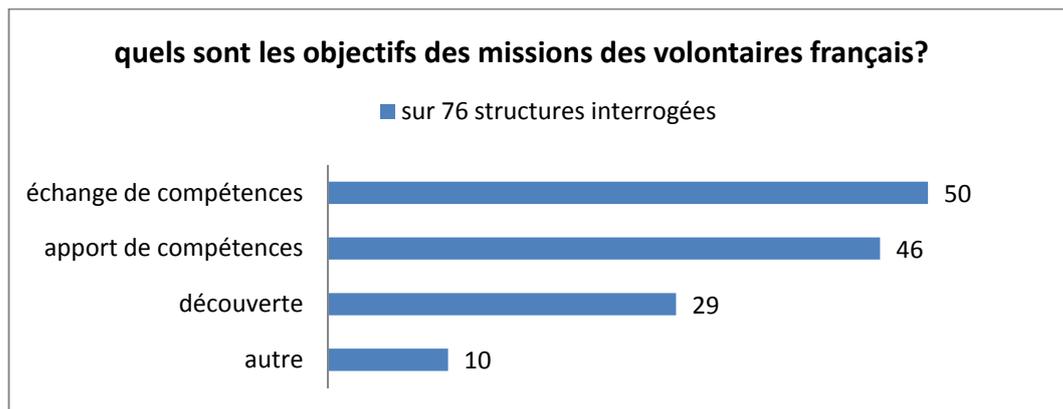
Pourquoi et comment les structures d'accueil se sont elles engagées dans l'accueil de volontaires français ?

✳ Des motivations avant tout liées aux compétences professionnelles

Les structures d'accueil de volontaires rencontrées ont eu à répondre à deux questions relatives à leurs motivations.

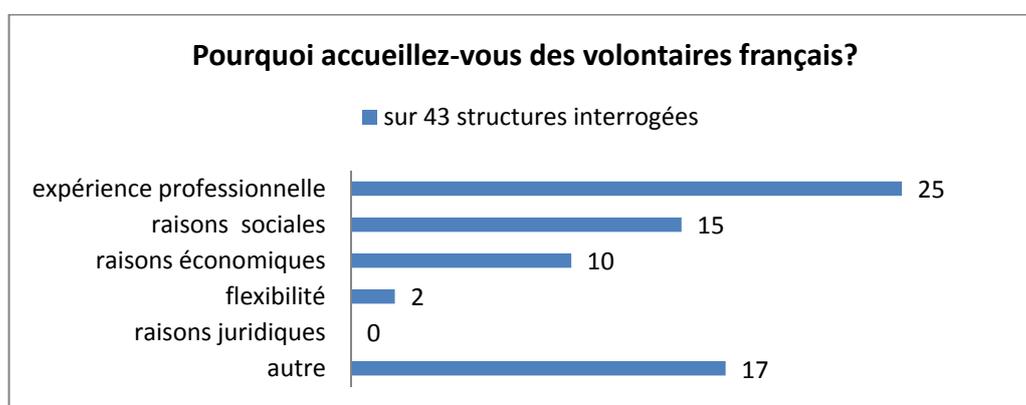


- * La première question figurait dans le questionnaire préliminaire et était libellée comme suit « quels sont les objectifs des missions des volontaires français que vous recherchez ? » (réponses multiples possibles). 76 structures y ont répondu :



De ce tableau, il ressort que 66% des structures revendiquent l'échange de compétences, donc une relation égalitaire, comme motivation à l'accueil des volontaires français. L'apport de compétences, qui renvoie davantage à une relation unilatérale, est sélectionné par 61% des structures rencontrées. Les structures accueillant des personnes en congés de solidarité sont plus nombreuses à assumer le simple apport de compétences puisque 20 sur les 23 structures accueillant ce type de volontaires ont choisi l'apport de compétences soit 87 %. Il faut relever que certaines structures ont parfois sélectionné à la fois l'échange et l'apport ce qui n'est pas sans logique eu égard au fait qu'elles se réfèrent en cela à des catégories différentes de volontaires accueillis. De façon un peu plus étonnante, seules 8 des 14 structures ayant accueilli des chantiers de jeunes font figurer la découverte au nombre des motivations, alors que ce type de volontariat est considéré dans son essence comme « volontariat d'échanges et d'initiation ». Deux hypothèses face à ce résultat : (i) une mauvaise compréhension de la question, ou alors (ii) le chantier de jeunes est perçu avant tout par ses structures comme un moyen de financer et faire réaliser un projet. Il faut relever que les associations d'éducation populaire (scouts, guides, Léo Lagrange) font effectivement ressortir la découverte dans leurs objectifs.

- * Le questionnaire approfondi (43 structures interrogées) abordait les motivations sous un autre angle en demandant « pourquoi accueillez-vous des volontaires français ? » (Plusieurs réponses possibles). Les réponses obtenues se répartissent comme suit :



Les structures accueillent des volontaires avant tout pour leur expérience professionnelle. Elles sont en effet 58% à avancer cette raison. Puis viennent l'engagement du volontaire dans la vie associative, évoqué par un peu plus d'un tiers des personnes interrogées et des raisons économiques (un quart). Près de 40% des structures ont tenu à



évoquer d'autres raisons. Parmi les autres raisons avancées, il faut relever que certaines structures, n'ont pas souhaité accueillir un volontaire français :

- * trois structures (toutes trois étant des ordres religieux) ont déclaré répondre à des sollicitations de français et contribuer ainsi à leur éducation au développement.
- * Deux structures ont accueilli des volontaires français (VSI) car cela était souhaité par leur partenaire financier français.
- * Une structure a évoqué les liens d'amitié la liant à une association française.
- * Les autres raisons évoquées pour l'accueil de volontaires français ont également concerné l'échange culturel.

Les tableaux ci-dessus font donc ressortir que les motivations d'ordre professionnel sont essentielles dans le choix de recourir à du volontariat français.

* La connaissance du volontariat français est le plus souvent le fait de partenaires, de réseaux

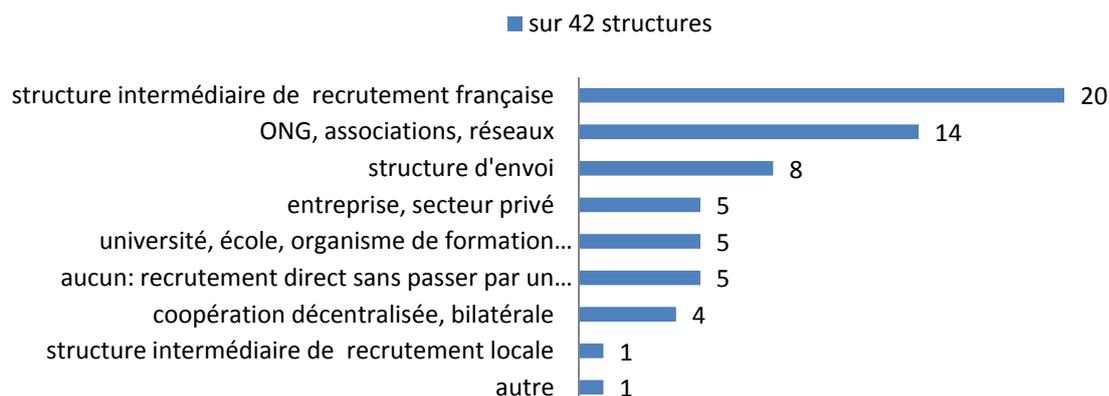
A la question « comment avez-vous connu le volontariat français ? » les structures ont donné les réponses suivantes (réponses multiples possibles)



Le fait que la connaissance du volontariat français soit essentiellement le fait des partenaires, du réseau, du bouche à oreille illustre que cette connaissance a pu être faite sur une base fortuite. Ceux qui ont connu le volontariat français grâce à internet ou par les centres d'information (14) ont fait sans doute preuve d'une démarche plus proactive. Les centres d'information sont évoqués à six reprises par les partenaires rencontrés : il s'agit de l'Espace Volontariats et de la Maison de la Société Civile.



Auprès de quel type d'organisme recrutez vous des volontaires français?



NB : Seules 42 structures ont été prises en compte pour ce calcul étant donné que Double Sens est une structure qui a pour vocation l'envoi de volontaires. Ont été répertoriés les structures de la façon ci-après : (i) Les structures d'envoi de VSI ont été catégorisées dans structure d'envoi ; (ii) Les autres structures qui sont à l'interface entre la structure d'accueil et le volontaires français, telles que DSF, Planète Urgence..., ont été catégorisées dans « structure intermédiaire de recrutement français », (iii) A l'item « entreprise, secteur privé » correspond la seule structure Double Sens.

- ✱ **Près de la moitié des structures interrogées ont recruté des volontaires grâce à une structure intermédiaire de recrutement française.** Pour 12 d'entre eux, il s'agit de Planète Urgence, soit plus du quart de l'échantillon total. On relève que notre échantillon aléatoire a donné une surreprésentation à Planète Urgence (PU). Deux hypothèses peuvent expliquer cette surreprésentation : tout d'abord à la localisation géographique retenue pour l'étude : le Nord Bénin et notamment les environs de Tanguéta, sont la zone de concentration des actions de PU, ce qui se vérifie à Natitingou et à Parakou où respectivement 5 et 4 des 10 structures rencontrées dans ces villes sont partenaires de PU. D'autre part, il peut y avoir un biais méthodologique lié à l'identification sur le terrain des structures d'accueil : les structures accueillant des volontaires de PU semblent être en réseau ou, du moins, se connaissent entre elles. C'est pourquoi elles nous ont adressé à d'autres structures accueillant des volontaires de PU. Parmi les autres structures intermédiaires de recrutement françaises sont cités Développement Sans Frontières, SYTO.
- ✱ **Un tiers des structures interrogées citent des ONG, des associations, leur réseau :** Les associations d'éducation populaire sont parmi les pourvoyeurs traditionnels de volontaires jeunes (scouts, fédération des œuvres laïques...). Certaines structures travaillent traditionnellement dans l'envoi de volontaires seniors par exemple (Arcade) ou de professionnels d'un domaine (association française des ambulanciers humanitaires, biologistes sans frontières). On remarque que certaines structures sont liées à des associations françaises ; soit par « affinité d'intérêt » (exemple Mille Lucioles et Lumières Partagées), d'autres sont des structures ad hoc créées pour accompagner une association « amie » (ex association Cœur d'Afrique créée par un ami du directeur de Mille Lucioles ou projet Plus Action créée par un ancien volontaire de PU pour appuyer le CADEL, structure dans laquelle il était intervenu). Au démarrage de ces partenariats, il y a le plus souvent des relations d'amitié, mais pas toujours : ainsi, l'association Germe de Natitingou a trouvé sur Internet un partenaire, la fondation S'AIDDES, qui lui a envoyé un volontaire. Enfin les associations confessionnelles (CCFD, Fondacio...) sont bien représentées parmi les associations citées.
- ✱ **Les structures d'envoi** sont citées par 8 structures d'accueil, soit 18% : Il s'agit de France Volontaires, la DCC, Fidesco, le SCD...



- * **12% des structures rencontrées sont en partenariat avec une université, une école, un organisme de formation professionnelle** : ces structures leur envoient des stagiaires : ENS, école 3 A de Lyon, école polytechnique, Sciences Po Grenoble, lycées agricoles, écoles d'infirmiers, institut des travailleurs sociaux, université Euromed... Les structures citées sont nombreuses et forment dans des domaines variés.
- * **12 % des structures font du recrutement direct des volontaires grâce à leur antenne française** (Urgence Afrique, Pharmacie Humanitaire Internationale, France Bénin Vaucluse, Hirondelle de l'Avenir...)

* **Essai de typologie sur la nature des partenariats des structures d'accueil**

On peut établir une typologie des structures d'accueil en fonction du nombre de partenariats développés :

* **les structures proactives dans la recherche de partenariat**

Ces structures ne sont pas forcément celles qui ont le plus d'ancienneté mais elles se caractérisent par l'entregent et la démarche proactive de leurs responsables. Tous les moyens sont bons pour faire venir des volontaires français : site internet, partenariat avec des structures intermédiaires (DSF, Double Sens, Planète Urgence...), avec des établissements scolaires, des mouvements scouts. Dans ces cas, on relève l'utilité d'avoir un lien avec une association « amie » française (parfois une association ad hoc créée par une relation d'un des membres de l'association et dont l'objectif est d'apporter un appui à l'association béninoise), voire une branche française de l'association (Urgence Afrique par exemple) ou de pouvoir voyager en France (cas du directeur d'Aide et Solidarités) pour développer des partenariats. Grâce à leur dynamisme en termes de mobilisation de volontaires ces associations arrivent parfois à faire vivre à l'année des projets sur lesquels se relayent les volontaires. Dans ces structures qui « brassent large », la formation professionnelle des volontaires français n'est pas toujours un critère de sélection car il s'agit souvent de projets d'animation, appui scolaire, de sensibilisation... Les responsables de ces structures sont globalement satisfaits de leurs volontaires, mais comme ils reçoivent beaucoup de volontaires, ils ont souvent une analyse fine sur les biais que peut engendrer le volontariat (perturbation sur les mentalités locales, problème du don, de la perception du Blanc...) Dans ces structures on peut noter que le volontariat français pallie dans une certaine mesure à l'absence de volontariat béninois, qui aurait pu, lui aussi, permettre à ses structures de faire vivre leur projet.

* **les structures sollicitées**

Avec l'essor de structures qui doivent développer des partenariats avec des associations pouvant accueillir leurs volontaires, comme Planète Urgence ou Double Sens, un nombre important de petites structures a pu bénéficier de missions ponctuelles de volontariat. Dans ce cas, la structure d'accueil a le plus souvent été approchée par la structure d'envoi. Ces structures sont caractérisées par leur diversité allant de la radio communautaire à la société privée de formation en informatique, même si les orphelinats demeurent des structures d'accueil très appréciées. La plupart des structures de cette catégorie semble tirer un bénéfice effectif de ses volontaires.

Néanmoins, on peut relever que l'accueil des touristes solidaires de Double Sens s'accompagne du financement d'un micro-projet pour la structure. Nous avons rencontré ainsi un centre de santé qui semblait « subir » ces volontaires « *qu'il faut former car les pathologies ne sont pas les mêmes qu'en France et quand ils sont formés au bout de 15 jours ils repartent* » : la structure semblait supporter la contrainte de la présence des volontaires dans le seul espoir d'obtenir le financement d'un nouveau micro-projet (elle avait bénéficié de la construction d'un bâtiment au démarrage du projet pour un montant de 300 000 F). Dans cette catégorie, nous avons aussi des structures qui se voient imposer un volontaire par un partenaire financier (l'une d'entre elles a clairement exprimé que pour un montant similaire elle aurait préféré que son partenaire lui finance un poste de cadre local).



Enfin parmi les structures sollicitées, notons que les communautés religieuses accueillent des personnes qui leur sont adressées le plus souvent par leur ordre, dans l'optique de leur permettre de se faire une « *expérience de la mondialité* » (sœurs salésiennes).

* Les structures recherchant des volontaires français

Il s'agit des structures qui n'ont pas, à ce jour, accueilli des volontaires français. Rencontrées parce qu'elles figuraient sur le listing fourni par l'Espace Volontariats, ces structures nous ont fait toucher du doigt la forte demande des structures béninoises en termes de volontariat français. Les structures rencontrées ont sollicité l'aide de la consultante voire son implication personnelle pour faire vivre les actions que souhaitent conduire les structures. On remarque que, s'il y a un fort dynamisme associatif au Bénin, il s'explique davantage par la volonté de s'auto-employer que par un engagement social des promoteurs de ces « ONG » : on arrive donc au paradoxe suivant : beaucoup d'« ONG » et peu de bénévoles pour en faire vivre les activités. A défaut de mobiliser des Béninois, ces associations comptent sur les Français pour mettre en œuvre les activités, voire définir avec elles les activités de leur ONG.

* La prise en charge des frais de mission

Les frais pris en charge par les structures d'accueil sont les suivants :

- * Hébergement : 36 structures, soient près de la moitié, ont déclaré prendre en charge tout (30 structures) ou partie (6 structures, taux variant de 30 à 90 % de prise en charge) de l'hébergement du volontaire ;
- * Déplacements : 18 structures ont déclaré prendre en charge tout ou partie (par exemple le trajet Cotonou, lieu d'accueil) des frais de déplacements locaux et au titre de la mission des volontaires
- * Nourriture : 10 structures ont déclaré prendre en charge tout ou partie de la restauration du volontaire
- * Indemnité, billet d'avion, couverture sociale : 12 structures ont déclaré que le volontaire s'était vu prendre en charge tout ou partie de ses indemnités, billet d'avion et couverture sociale. Parmi celles qui ont répondu positivement à cette question, il s'agit la plupart du temps de frais financés par la structure d'envoi (par exemple la DCC) et non par la structure d'accueil. D'autres ont répondu en numéraire (exemple les sœurs salésiennes prennent en charge 100 € par mois d'indemnité de volontaire). Ces frais sont intégralement pris en charge pour les VSI. Pour les volontaires hors-dispositif intervenant pour le compte de certaines associations françaises partenaires avec les structures locales, ces dépenses sont prises en charge par l'association d'envoi.
- * Autres frais mentionnés : parmi les autres frais mentionnés comme étant pris en charge par les structures d'accueil, 4 ont tenu à valoriser l'utilisation de leurs locaux, de leur expertise. 3 de ces structures sont en partenariat avec Planète Urgence, ce qui illustre que l'accueil de volontaires dans leur cas répond à une sollicitation de Planète Urgence davantage qu'à un besoin de la structure même (par exemple un centre de formation privé à l'informatique prête ses locaux et son matériel pour que puisse se dérouler une formation gratuite à la bureautique en direction d'un public extérieur à sa clientèle).

Les structures d'accueil ont répondu pour ce qui les concerne, cela ne signifie pas que le volontaire a le reste des dépenses à sa charge le reste des frais : les VSI sont envoyés dans des cadres partenariaux dans lesquels billet d'avion, indemnité et couverture sociale sont pris en charge. Certaines associations comme Biologistes sans Frontières financent les billets d'avion des personnes qu'elles missionnent pour intervenir au Bénin.

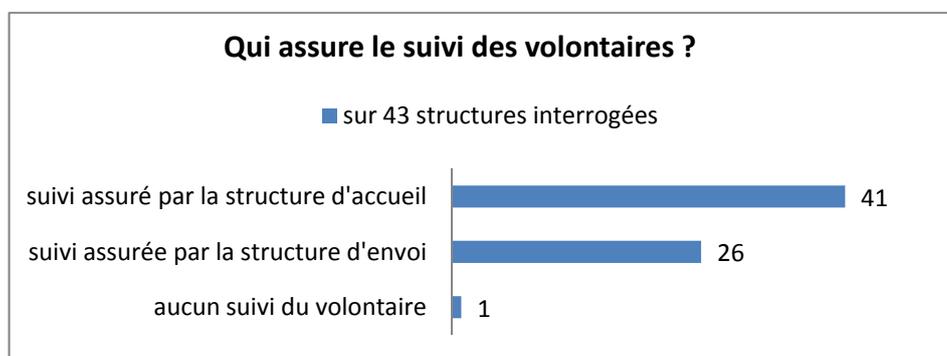


Sans pouvoir être plus précis sur leur proportion, on peut relever qu'une part importante des volontaires qui viennent au Bénin s'engagent humainement mais aussi financièrement : les volontaires sont dans un processus d'engagement plus ou moins conséquent selon les types de structures qui les envoient. Une part importante a payé elle-même son billet d'avion et ne bénéficie d'aucune indemnité. Les touristes solidaires de Double Sens sont ceux dont la contribution financière est la plus élevée : tous leurs frais sont inclus (déplacement, restauration), et ils versent une contribution de 50 euros destinés à la réalisation de micro-projets au bénéfice des associations d'accueil. Bien que les entretiens avec les volontaires ne figurent pas dans la méthodologie de cette étude, nous avons pu échanger avec 6 volontaires de cette association. Il en ressort que le choix de se porter sur ce type de volontariat, onéreux, est d'avoir un service « tout compris », idéal pour une famille avec enfants ou un volontaire qui veut voyager dans les conditions les plus sécurisantes possibles.

3. un volontaire suivi mais pas toujours formé au départ

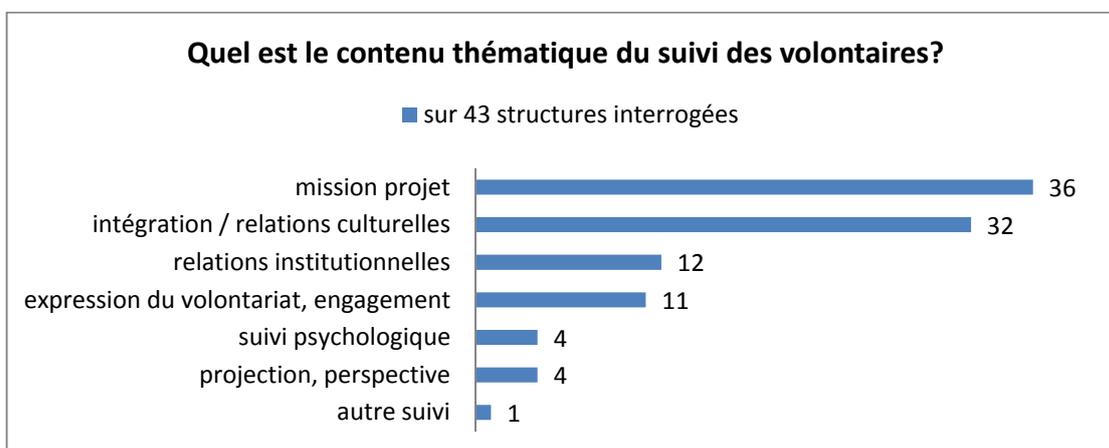
a) Un suivi rapproché mais peu formalisé

* A la question « qui assure le suivi des volontaires ? » les réponses obtenues sont les suivantes :



Seule une structure a déclaré que ses volontaires ne faisaient pas l'objet de suivi. Généralement ce suivi est double : de la part de la structure d'accueil et de la part de la structure d'envoi. Le suivi de la structure d'accueil est le plus souvent un suivi rapproché, surtout lors de mission courte, le volontaire travaillant généralement directement en lien avec le responsable de la structure.

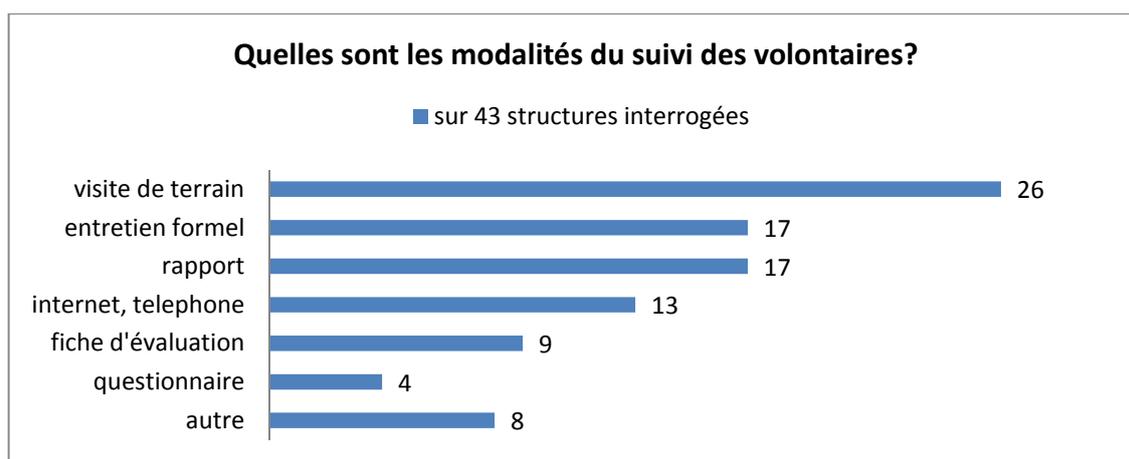
* A la question « quel est le contenu thématique du suivi des volontaires ? » les enquêtés ont répondu comme suit :



On voit que les structures s'intéressent prioritairement au contenu de la mission (84%) puis à l'intégration et aux relations culturelles du volontaire (74%). Au cours des entretiens, il est apparu que ces aspects tiennent vraiment à cœur aux structures : beaucoup de présidents ou de directeurs d'ONG, surtout s'il s'agit de petites structures accueillant peu de volontaires, proposent des sorties culturelles à leurs volontaires le week-end. Ils s'intéressent aux fréquentations du volontaire, en lien avec leur sécurité.

27% des structures ont évoqué les relations institutionnelles. Quand il s'agit d'un poste de VSI cofinancé par un partenaire français, cette question relève du positionnement hiérarchique du volontaire par rapport à chacun des partenaires (un cas problématique évoqué par le CDEL). L'expression du volontariat, de l'engagement, n'est une préoccupation évoquée que par un quart des structures rencontrées. Ceci peut sembler faible si on compare avec les réponses obtenues à la question « Pourquoi accueillez-vous des volontaires français ? » à laquelle un tiers a répondu pour des raisons sociales (processus d'engagement). Il faut relever que (i) d'une part l'item « expression du volontariat, engagement » n'était pas toujours bien compris : beaucoup de structures ont demandé une explication, (ii) d'autre part le suivi de la satisfaction du volontaire ressort en filigrane du suivi de la réussite de la mission et du projet et de la qualité de son intégration. Un suivi psychologique a été évoqué par 4 structures et le même nombre a dit suivre les projections et les perspectives du volontaire.

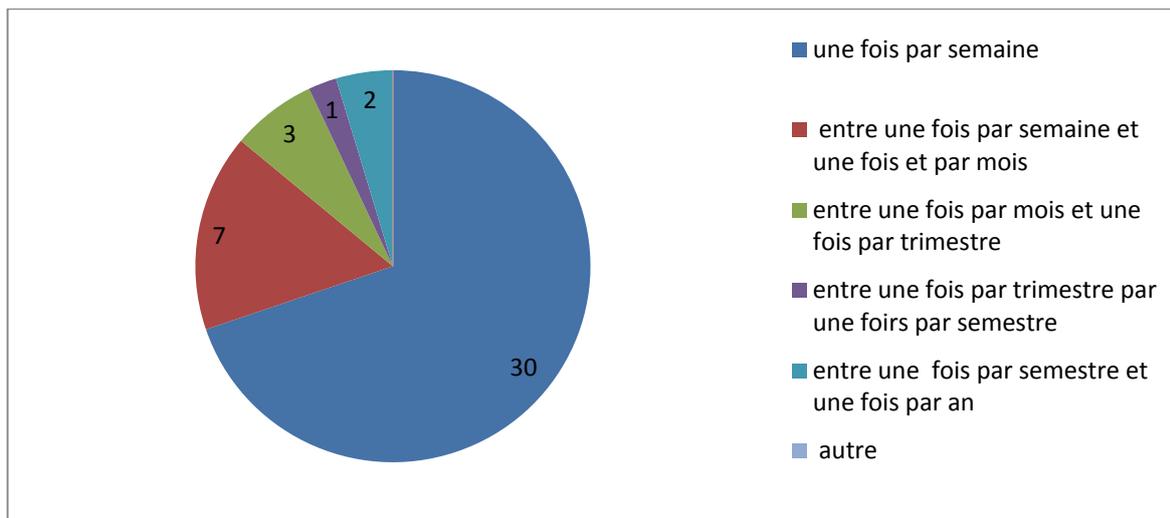
* A la question « quelles sont les modalités du suivi des volontaires ? », les structures interrogées ont répondu comme suit:



La visite de terrain est la modalité la plus répandue (60%) : en fait de visite de terrain, il s'agit le plus souvent du fait que le volontaire intervient au même endroit que le responsable de la structure. Il s'agit donc d'un suivi informel au jour le jour, de la réalisation de l'activité. Tout comme les 8 structures ayant répondu « autre » et dont la plupart ont évoqué l'entretien informel comme modalité de suivi. 40% des structures formalisent des entretiens avec leurs volontaires, mais peu de structures ont élaboré des outils de suivi comme la fiche d'évaluation (20%) ou le questionnaire (9%). A l'item « rapport », sélectionné par 40% des structures correspond le plus souvent les rapports (d'étape ou de fin de mission) produits par le volontaire lui-même. Enfin notons que la modalité « internet, téléphone » choisie par un tiers des structures enquêtées, n'est pas toujours une modalité de suivi de la structure d'accueil elle-même mais l'enquêté a parfois répondu en se référant aux modalités de suivi du volontaire par la structure d'envoi.



- * A la question « Globalement, quelle est la fréquence de ce suivi? », les réponses obtenues (sur 43 structures interrogées) se répartissent comme suit :



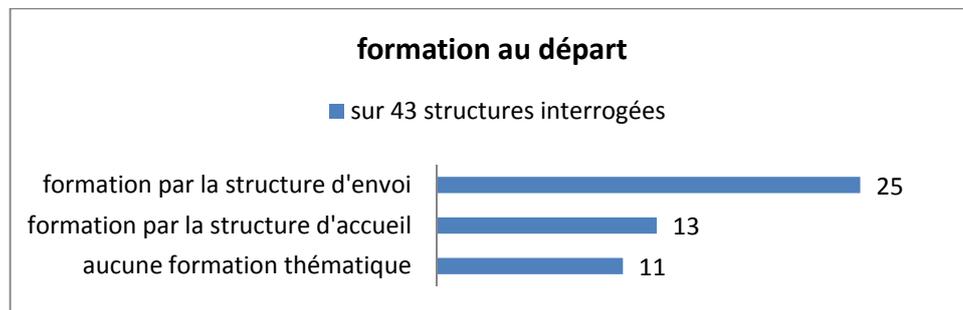
La plupart des missions ayant une durée de quinze jours environ, il est normal que la fréquence « au moins une fois par semaine » soit la plus représentée. D'ailleurs pour la plupart des structures d'accueil il s'agit véritablement d'un suivi au jour le jour.

- * Un suivi important mais peu formalisé :

Globalement sur le suivi des volontaires, nous remarquons que les structures s'impliquent fortement dans le suivi des volontaires accueillis, ce qu'elles tiennent à souligner au cours des entretiens réalisés. Cependant nous notons également que les structures ont peu formalisé leur suivi : ni dans sa forme (entretien formel), ni dans son fonds (les outils). C'est pourquoi, et en l'absence du point de vue des volontaires sur cette question, nous pouvons formuler l'hypothèse que ce suivi manque parfois de pertinence et peine à identifier les difficultés réelles vécues par les volontaires.

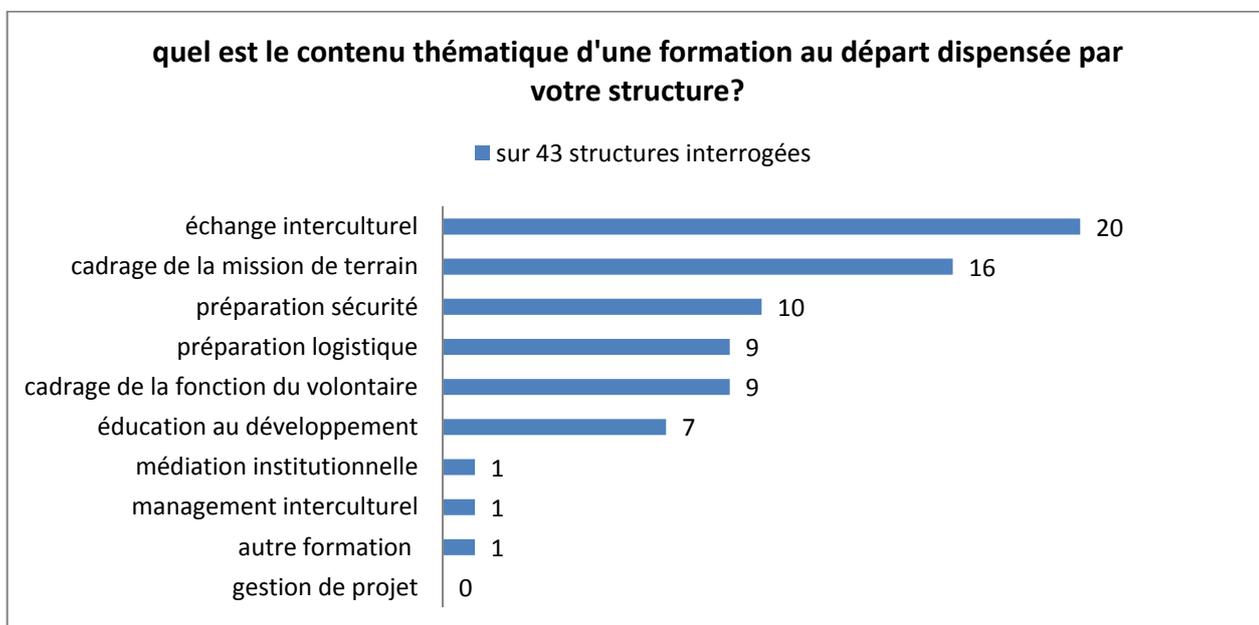
b) La formation au départ du volontaire très souvent méconnue des structures d'accueil

- * A la question de l'existence d'une formation au départ, les structures d'accueil ont répondu de la façon suivante :



Les réponses fournies par les structures d'accueil à cette question sont difficilement exploitables : en effet elles ne connaissent pas toujours l'existence d'une telle formation puisque celle-ci est l'œuvre de la structure d'envoi. Quand elles savent qu'une telle formation a lieu, elles en ignorent les modalités précises (thèmes abordés et nombre d'heures). En revanche quand elles mêmes organisent une session d'accueil informative, elles la considèrent comme une formation au départ. C'est pourquoi l'item « formation par la structure d'accueil » a été ajouté : il s'agit le plus souvent d'un briefing d'une demi-journée à deux jours selon la durée des séjours. Des discussions avec quelques VSI nous ont également permis de mieux comprendre le contenu de leur formation au départ.

- * A la question « quel est le contenu thématique d'une formation au départ dispensée par votre structure ? » on obtient les résultats ci-après :



NB : cette question comportait un aspect complémentaire concernant le volume horaire de cette formation qui n'a pas été exploité ici compte tenu de son manque de fiabilité mais des éléments sur les durées des missions seront analysés de façon qualitative. De plus la quantification des volontaires formés demandés mais n'a pas été renseignée car les structures n'avaient pas en tête de façon précise pour tous les volontaires quelle était leur formation au départ et ont répondu en fonction de ce qu'ils connaissent en termes de formation : ce qui est renseigné ne concerne pas nécessairement l'ensemble des volontaires de la structure.



- ✱ **On constate que la question de l'échange interculturel est prioritairement abordée dans ces formations,** puisque près de la moitié des structures l'évoque. Pourtant, on ne constate pas de lien effectif entre la délivrance d'une formation au départ sur les questions interculturelles et la survenue de problèmes liés aux questions interculturelles. En effet : 55% des structures d'accueil dont les volontaires ont été formés à l'échange interculturel signalent des difficultés d'ordre interculturel contre 46% parmi l'échantillon global. Pour autant cela ne veut pas dire que ces formations sont sans impact mais deux éléments sont à considérer (i) une plus grande sensibilité aux questions interculturelles chez certaines structures qui feront davantage ressortir ce type de problème (qui l'identifie comme un problème interculturel et non lié à la personnalité du volontaire) (ii) une variété de situations au sein d'une même structure où certains volontaires ont été formés et d'autres non ce qui ne permet de faire ressortir finement le lien entre le volontaire formé et celui qui pose un problème lié à des questions interculturelles.
- ✱ **Le travail que va faire le volontaire.** 16 structures ont abordé le cadrage de la mission de terrain, 9 le cadrage de la fonction du volontaire. Sept structures ont répondu positivement à la fois sur le cadrage de la mission de terrain et sur le cadrage de la fonction du volontaire ce qui fait au total 17 structures qui ont cadré soit la mission soit la fonction du volontaire, donc qui ont abordé le travail qui sera effectué.
- ✱ **Les préparations sécurité et logistique** abordées respectivement par 10 et 9 structures. Ces thématiques sont citées l'une et l'autre par huit structures, ce qui montre que ces préoccupations sont associées.
- ✱ **Seules 7 structures sur 43 soit 16% des structures auraient abordé la question de l'éducation au développement.** Mais en réalité, ces aspects ont été davantage évoqués que ce que ne fait ressortir le résultat du questionnaire : en effet, ce point n'est pas cité systématiquement par les structures accueillant des VSI ou en partenariat avec des associations d'éducation populaire alors qu'il est probable qu'il ait effectivement été abordé : ceci montre qu'il y a un biais et que la réponse positive à cette question aurait dû être plus élevée. L'hypothèse ici posée pour expliquer la sous-représentation de cet item tient à la méconnaissance probable de la notion d'éducation au développement par les responsables associatifs rencontrés. Il faut ici souligner l'importance d'aborder ce thème en amont (depuis la France ou dès le démarrage au Bénin) compte tenu des difficultés évoquées par les structures et qui relèvent d'un manque d'éducation au développement (question du don, des éléments perturbateurs pour la mentalité locale...)

✱ **Durée et nature des formations :**

Sans que nous n'abordions ici le volume horaire des formations, compte tenu du manque d'éléments fiables à cet égard, nous pouvons souligner quelques éléments sur cette durée. La durée des formations au départ est proportionnelle à la durée des missions. Les VSI bénéficient de formations très longues, de l'ordre d'une quinzaine de jours, qui abordent tous les aspects du volontariat et recourent à des outils pédagogiques tels que des jeux de rôles. Les touristes solidaires envoyés par Double Sens pour une quinzaine de jours ont droit quant à eux à une demi-journée de préparation au départ où sont balayées largement les questions interculturelles, d'éducation au développement, de sécurité et de logistiques. Si elles sont brèves, ces séances sont complétées par des supports écrits. On note que certaines associations d'éducation populaire qui envoient des jeunes en chantiers font de véritables efforts de préparation, puisque ces chantiers s'inscrivent dans un projet pédagogique plus large. Ainsi, plusieurs week-ends de préparation sont organisés au cours de l'année précédant le chantier par la fédération Léo Lagrange, soit 30 heures de formation, pour un séjour de trois semaines seulement.

Les structures d'accueil qui affirment délivrer des formations au départ font en général une demi-journée à une journée de briefing sur les aspects essentiels du travail, sur l'échange interculturel, sur l'éducation au développement. Certaines ont développé des outils. Ainsi, en termes d'éducation au développement, l'association Les Mille Lucioles fait signer une charte du don à ses volontaires. L'association Aide et Solidarité fait distribuer par ses partenaires français d'envoi de volontaires des supports pédagogiques par elle établis. Elle met également en réseau les anciens volontaires et les futurs, en vue de les faire échanger sur la réalité béninoise.



a) Des structures d'accueil le plus souvent satisfaites...

* Une moyenne de 7,9 /10 à prendre avec quelques réserves

Avec une note moyenne de satisfaction de 7,9 /10, les structures d'accueil apparaissent globalement satisfaites de leurs volontaires. 5 n'ont pas renseigné la question, 10 structures ont attribué la note de 10/10. On peut relever le fait que cette question n'a pas été abordée de façon neutre par les enquêtés: plusieurs personnes rencontrées ont premièrement refusé de noter les volontaires en arguant du caractère trop subjectif de leur propre appréciation et qu'il leur faudrait consulter d'autres membres de l'association. D'autres semblent avoir surévalué leur notation, peut-être pour ne pas compromettre un partenariat futur (ainsi une association a octroyé la note de 9/10 à son unique volontaire, un salarié en congés de solidarité envoyé par France Volontaires, mais au fil de l'entretien a fait part de nombreuses critiques à son encontre). Deux associations ont attribué la note de 10 pour exprimer leur refus de rentrer dans un système de notation de ses volontaires. La note la plus basse, 4/10, seule en dessous de la moyenne, a été attribuée par une structure qui centre son activité sur l'organisation de chantiers de jeunes mais comme ce questionnaire nous a été renvoyé par mail nous n'avons pu approfondir les causes de cette mauvaise notation.

* Une satisfaction réelle des structures d'accueil

D'un point de vue qualitatif, nous relevons que ce que les structures d'accueil apprécient le plus chez les volontaires français c'est (voir encadré):

- * leur engagement personnel : l'énergie mise dans la réalisation du projet dépasse parfois les attentes de la structure d'accueil ou l'aide apportée à la structure.
- * leur engagement à long terme: au-delà de la mission de volontariat pour laquelle ils sont venus, les volontaires s'investissent parfois personnellement et dans la durée. Cet engagement dans la durée constitue une des attentes, parfois explicite, liée à l'accueil de volontaires. L'exemple le plus frappant des retombées à long terme de l'investissement personnel d'un volontaire est la création, par un ancien volontaire de PU, de l'association Urgence Afrique, qui draine environ 200 volontaires par an.
- * leur compétence professionnelle : globalement, les structures d'accueil sont satisfaites des apports de compétences de leurs volontaires.



Verbatim : des volontaires qui s'investissent

« Ils (les deux volontaires de DSF) ont même acheté une brouette pour le centre et construit un dépotoir pour les ordures. L'un d'eux était mécanicien et a réparé une vieille moto qui était hors service depuis très longtemps(...). A leur retour, ils ont adhéré à l'association italienne qui nous soutient. Ils sont allés en Italie pour l'Assemblée générale. Depuis leur départ, ils nous ont envoyé régulièrement de l'argent. » Directeur d'un orphelinat

« Un des volontaires venus dispenser une formation avec Planète Urgence a créé sa propre ONG, Projet Plus Action. Elle nous envoie des salariés de la Banque Oséo en congés solidaires. Cette année sur les 14 volontaires en congés de solidarité accueillis, 12 nous avaient été envoyés par Projet Plus Action » Responsable d'une structure de formation

« Les jeunes français qui viennent dans nos chantiers restent souvent en contact avec les volontaires béninois. Ils utilisent Facebook. Parfois ils reviennent au Bénin pour leur rendre visite. » Responsable d'une structure accueillant des chantiers de jeunes

« On a eu une volontaire qui a étalé le gravier dans les allées. On l'appelait « Energie », elle ne s'arrêtait jamais » Responsable d'une structure de santé

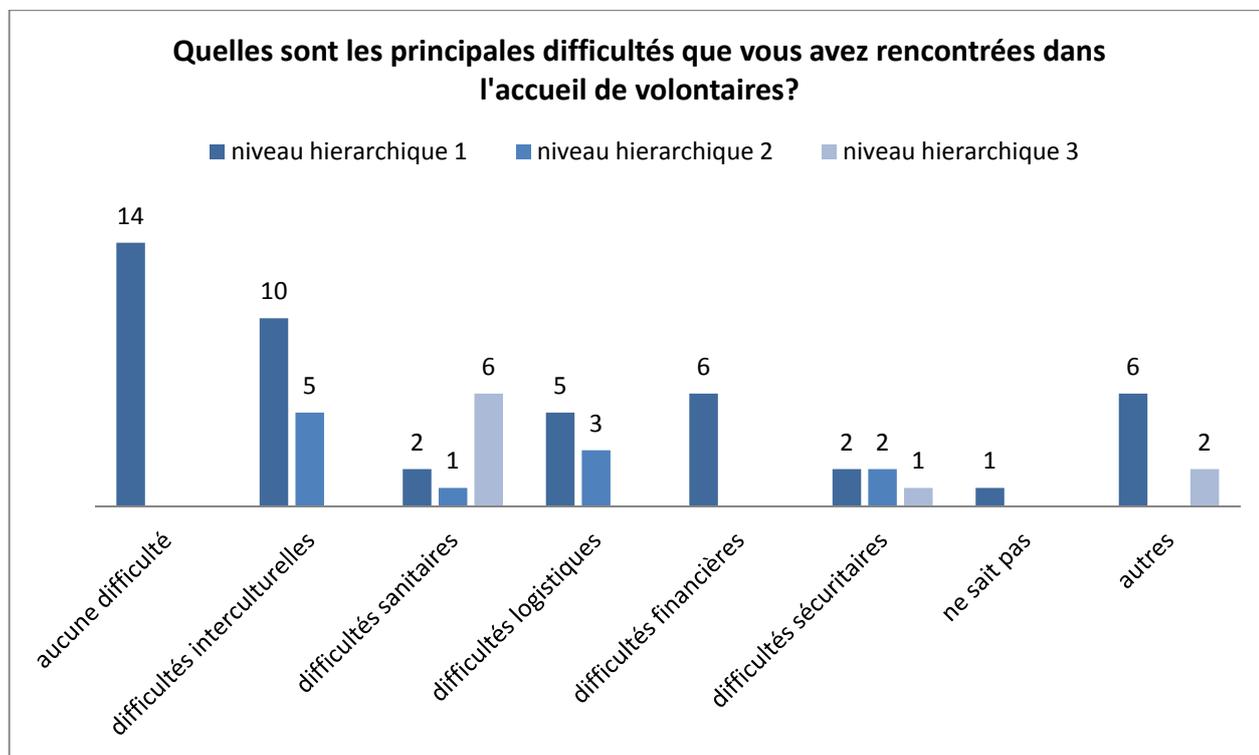
« Il y avait des volontaires qui avaient des ampoules pleines les mains. On leur disait de s'arrêter un peu. Mais ils voulaient finir le chantier. Ils continuaient quand même. » Responsable d'une structure accueillant des chantiers de jeunes

« Au bout de quelques jours, la volontaire a pu établir sa propre fiche pédagogique, sur le modèle des miennes. Ca, ça m'a beaucoup plu » Directeur d'une association

b) ... mais qui rencontrent souvent des difficultés dans l'accueil des volontaires

Bien que globalement satisfaites de l'action des volontaires les structures n'en relèvent pas moins certaines difficultés. A la question « Quelles sont les difficultés que votre structure a rencontrées dans l'accueil des volontaires français ? (3 réponses maximum à hiérarchiser) », les réponses obtenues (concernant 43 structures) se répartissent comme dans le tableau ci-après :





Environ un tiers des structures interrogées disent n'avoir eu aucune difficulté dans l'accueil des volontaires.

Les autres évoquent :

- * **des problèmes interculturels.** Les problèmes interculturels sont les plus fréquemment cités (35% des structures interrogées) mais la discussion avec les personnes enquêtées permet de faire ressortir que cette appellation désigne une multiplicité de situations. Elles peuvent être liées au rapport au temps, au fait que les français exigent parfois des réponses là où un jeune béninois ne poserait pas de questions, au rapport à la hiérarchie (façon de saluer le président de l'association par exemple). Elles prennent une autre ampleur quand ces difficultés impactent la structure d'accueil ou le milieu local.

- * **Un impact négatif sur le milieu local :** le discours véhiculé par les volontaires serait, aux dires de certaines associations, parfois dommageable : à titre d'exemple le responsable d'un orphelinat observe ainsi que chez certains volontaires il y a un discours qui tend à laisser penser aux enfants de son orphelinat que « *quand le Blanc vient, c'est pour apporter, quand le Noir vient, il va emporter* ». L'attitude des volontaires peut également s'avérer perturbatrice pour la mentalité locale « *certaines volontaires viennent avec des vêtements, du matériel scolaires et distribuent ça comme ils veulent au lieu de passer par l'association (...)* Deux filles étaient venues avec des vêtements et elles sont allées les distribuer gratuitement sur la place du marché. Ça a créé un énorme attroupement. On a dû les sortir de là sinon elles allaient se faire taper dessus » témoigne le responsable d'une ONG. Pour le responsable d'une structure d'éducation populaire, les jeunes, parfois mineurs, qui fument ou s'embrassent en public créent également une gêne pour la communauté d'accueil, surtout si leurs pratiques influencent celles des jeunes du milieu (notamment la consommation de tabac).

- * **Un impact négatif pour la structure d'accueil :** parfois les structures d'accueil reprochent une forme d'ingérence du volontaire dans la structure d'accueil. Par exemple, le directeur d'un orphelinat a été mis en demeure par une volontaire de soigner des enfants malades du quartier.

Certaines structures ont mis en place des outils pour contrer ces difficultés : on peut citer la charte du don mise en place par l'association les Mille Lucioles. Aide et Solidarité a opté pour la mise en réseau des anciens volontaires avec ceux qui doivent arriver, la réalisation de documents et supports que les



structures d'envoi doivent remettre aux jeunes avant le départ. Aide et Solidarité estime que depuis qu'ils ont mis en place ces outils, leur satisfaction à l'endroit des volontaires accueillis s'est accrue.

- * **Des problèmes sanitaires.** Evoqués par 21% des structures rencontrées, ces problèmes sont plus redoutés que réels. Les cas effectifs sont souvent minimes tels des problèmes gastro-intestinaux liés à l'alimentation, de rares cas de paludisme. Mais quand ils surviennent lors de l'accueil de volontaires en groupes (chantiers), ils semblent se répercuter sur l'ensemble de la dynamique de groupe, créant un climat anxieux. Pour les éviter, certaines structures vont jusqu'à interdire la consommation de certains aliments locaux (bière locale au Nord). La découverte culinaire constituant une partie du plaisir du séjour pour le volontaire, ces interdictions sont souvent outrepassées, surtout par les volontaires les plus jeunes (18 à 26 ans) ce qui n'est pas sans inquiéter les structures d'accueil.

- * **Des problèmes sécuritaires.** Comme les problèmes sanitaires, la plupart du temps les structures qui citent des problèmes sécuritaires (11%) le font de façon subjective, par rapport à leur propre incapacité à faire respecter les consignes de sécurité que par rapport à un problème effectivement survenu. Ont été mentionnés quelques cas de vols sans violence, parfois imputables à la négligence du volontaire (vol d'ordinateur laissé dans le bus à la pause, d'objets déposés près de « nako » laissés ouverts). La sécurité du volontaire est une véritable appréhension pour les structures d'accueil qui s'inquiètent souvent des « mauvaises fréquentations » des volontaires, de leurs sorties nocturnes. Certaines structures d'envoi édictent des règles strictes ; tel Planète Urgence (interdiction de se déplacer seul, de prendre le taxi-moto sans casque), que les structures d'accueil peinent à faire respecter. Tout comme pour la consommation des aliments locaux, et selon les propres dires des associations d'accueil, cette interdiction n'est pas toujours bien vécue par les volontaires, curieux de découvrir le milieu.

- * **Des problèmes logistiques.** Ils sont cités par presque 20% des structures d'accueil mais ont peu souvent été approfondis au cours des entretiens. Ils concernent l'accueil du volontaire dans de bonnes conditions (confort) mais également la logistique nécessaire au bon déroulement des missions. Ainsi: l'absence d'une salle de taille suffisante et du matériel adéquat pour la formation pour laquelle le volontaire français était accueilli a été citée par le responsable d'une structure de formation.

- * **Les autres problèmes évoqués lors des entretiens :**
 - * **L'absence de qualification des volontaires intervenant dans le domaine du soutien scolaire.** Ces missions semblent faire l'objet d'un nombre important de difficultés : méconnaissance des programmes scolaires, des méthodes pédagogiques Certains volontaires arrivent avec des manuels scolaires français, inadaptés aux besoins des enfants béninois. Les réalités culturelles étant éloignées, les exemples ne sont pas toujours parlants pour les enfants. De plus, dans les villages enclavés, la non maîtrise de la langue locale est un frein supplémentaire pour toucher les enfants. La qualité n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui peut décevoir la structure d'accueil comme le volontaire lui-même.
 - * **La pérennité des actions.** Certaines structures relèvent ainsi que, pour les missions de courte durée, il n'y a pas une bonne pérennisation des actions conduites et ce bien qu'elles se déclarent très généralement satisfaites du travail effectué par le volontaire. A titre d'exemples les structures qui accueillent des volontaires de Planète Urgence pour des missions de formation de leur personnel pendant une durée de quinze jours sont nombreuses à déplorer l'absence de suivi de la mise en application de ces formations. Un directeur d'orphelinat déplore quant à lui que son principal partenaire, qui est une association étudiante, prévoit le renouvellement de son président chaque



année : chaque année le président doit réapprendre, se faire une idée des réalités du Bénin avant de quitter son poste et on ne constate pas de prise en compte des recommandations émises par la structure d'accueil pour améliorer les missions.

- * **Un problème de positionnement du volontaire** : pour un cas de VSI, le problème du positionnement du volontaire, employé par l'association française et mis à disposition de l'association béninoise, a été évoqué. Il semble que les deux partenaires avaient des visions divergentes sur le rôle du volontaire et que la structure d'accueil n'avait le positionnement hiérarchique permettant d'imposer sa vision du travail à effectuer. **Une forme de « consumérisme » du volontariat.** Ce problème n'a été cité qu'une fois mais avec l'essor que connaît le tourisme solidaire, il semble que c'est un problème à redouter. Un responsable d'un orphelinat illustre ce problème en expliquant « *Il faudrait que ce soit nous qui nous adaptions à eux. Ils viennent trois jours, les enfants ne sont pas en congés, et ils souhaiteraient que les enfants puissent être disponibles en journée pour faire des activités avec eux.* » On peut néanmoins comprendre que des touristes ayant payé cher leur séjour souhaite remplir leurs objectifs, il appartient dès lors aux structures d'envoi de ces touristes de mieux préparer leurs missions.
- * **Un manque de préparation en amont.** Le responsable d'une association qui a bénéficié d'un congé de solidarité de FV, a déploré le peu de préparation en amont : quand la volontaire est venue sur le terrain pour y dispenser sa formation, elle avait déjà établi son contenu pédagogique alors que le directeur avait établi son propre programme pédagogique. Il semble avoir ressenti une certaine frustration à ne pas avoir vu mis en œuvre son programme

D'autres problèmes sont cités par les structures d'accueil mais relèvent d'attentes déplacées de ces structures à l'endroit du volontaire. Un orphelinat aurait souhaité que ses volontaires aident financièrement la structure. D'autres structures attendent de façon plus ou moins explicite que les volontaires, de retour en France, les aident à tisser un réseau, à trouver des financements ou à recruter de nouveaux volontaires.

4. besoins des structures d'accueil : des structures avant tout demandeuses de mises en réseau

Avant d'aborder cette question, il faut relever qu'un nombre important de structures, bien que non quantifié, ne connaissait pas France Volontaires ou n'avaient pas connaissance de ses missions. Un travail de présentation de l'Espace Volontariats était souvent nécessaire à ce stade du questionnaire. C'est pourquoi les réponses à cette question ne se réfèrent pas à des demandes réfléchies de longue date mais à une réponse « improvisée » dans le cadre de l'exercice imposé du questionnaire.

- * A la question « quel type de service attendez-vous dans le pays d'accueil de la part de France Volontaires ? » les réponses obtenues se répartissent comme suit :



Quels types de services attendez-vous au Bénin de la part de France Volontaires?

■ sur 43 structures interrogées



- * **La mise en réseau** : Les attentes les plus fréquemment rencontrées par rapport à l'Espace Volontariats concernent la mise en réseau avec des partenaires. Cette attente revient chez près de 80 % des structures intéressées en ce qui concerne un réseau avec des partenaires au Nord, et 53% pour le Sud. .
- * **L'appui logistique** souhaité par un quart des structures concerne l'accueil du volontaire et son hébergement. De plus, nous avons répertorié dans « autre demande », la demande, dans le cas où les volontaires viennent en lien avec un projet qui leur a envoyé du matériel, que France Volontaires puisse faciliter l'enlèvement du fret au port de Cotonou.
- * **La formation des volontaires** souhaitée par 10 des structures interrogées, la formation concernerait surtout la thématique de l'appui scolaire, les réalités de l'enseignement au Bénin puisque que huit des dix structures qui ont formulé cette demande ont des volontaires qui interviennent dans l'animation auprès des enfants et dans l'appui scolaire. Dans le même ordre d'idée, et répertorié dans « autre demande », une structure pense qu'il serait intéressant que France Volontaires mette à disposition des supports pédagogiques dans les domaines de l'éducation, de la santé (pour les volontaires intervenants dans la sensibilisation) et les ouvrages scolaires béninois (beaucoup de volontaires amènent avec eux des manuels scolaires français, et ce malgré les recommandations contraires qui leur sont faites lors de la séance de préparation au voyage). Une autre demande de formation des volontaires émane d'une structure qui a bénéficié d'un volontaire en congés de solidarité de France Volontaires.

On relève que la demande de formation des volontaires semble peu liée à l'absence de formation au départ : sur 10 structures qui ont fait ce choix, seules deux ont déclaré que leurs volontaires ne bénéficiaient pas de formation au départ.

- * **La demande de prestation de suivi est formulée par huit structures** : cette demande n'a pas de lien avec la note de satisfaction à l'égard des volontaires français puisque la note moyenne de satisfaction de ces 8 structures est de 8,75 donc se situe au dessus de la moyenne globale. On peut noter que parmi ces huit structures, trois accueillent des VSI et bénéficient déjà de ce type de prestation, ce qui peut être interprété comme la volonté d'un maintien de ce service. D'autre part, une de ces structures a bénéficié d'un volontaire de France Volontaires, il est donc légitime qu'il attende de France Volontaires un suivi de cette personne. Enfin, dans « autres demandes » mais qui peut être rattaché à cette catégorie, il y a le souhait d'avoir des visites de terrain de France Volontaires émises par deux structures dont une a effectivement bénéficié en 2012 d'une visite de terrain de son chantier.



- * **L'appui administratif est souhaité par huit structures.** Cette demande est logiquement davantage le fait de « petites » associations que de grosses structures disposant d'une équipe administrative conséquente.
- * **L'appui en matière de sécurité est souhaité par sept structures.**
- * Enfin, il faut préciser qu'une des structures (qui participe régulièrement aux activités de l'Espace Volontariat mais qui n'a été rencontrée que pour le questionnaire préliminaire) a soulevé un point particulier par rapport à l'appui de France Volontaires. Cette association souhaiterait que la relation entre France Volontaire et les structures d'accueil soit davantage formalisée. Elle estime qu'en l'absence de liens formels, les recommandations de France Volontaires peuvent difficilement s'imposer à leurs volontaires ou à leurs partenaires d'envoi de volontaires.

L'éloignement géographique ne semble pas avoir influencé les réponses à la question des attentes vis-à-vis de France Volontaires. Comme les autres, les structures rencontrées à Parakou et à Natitingou se sont massivement positionnées sur de la mise en réseau et aussi des attentes dans les autres domaines. Il n'y a pas eu de phénomène d'autolimitation dans ces choix (les structures ne se sont pas dit : « *je suis trop éloigné pour bénéficier de ces services donc inutile d'exprimer un choix* »).

On peut relever que le choix de ses items n'implique pas nécessairement que les structures utiliseraient toutes de tels services s'ils leur étaient proposés. En administrant le questionnaire, nous avons eu le sentiment que les structures répondaient parfois parce qu'il s'agissait d'un exercice imposé (« *mise en réseau, tiens pourquoi pas ?* ») plutôt que parce qu'un besoin était préexistant et qu'il trouvait enfin un lieu d'expression.



B. Typologie des volontaires

1. Quantification des volontaires

✳ **Nous avons pu estimer à un minimum de 1253 volontaires français s'étant investis au Bénin en 2012.**

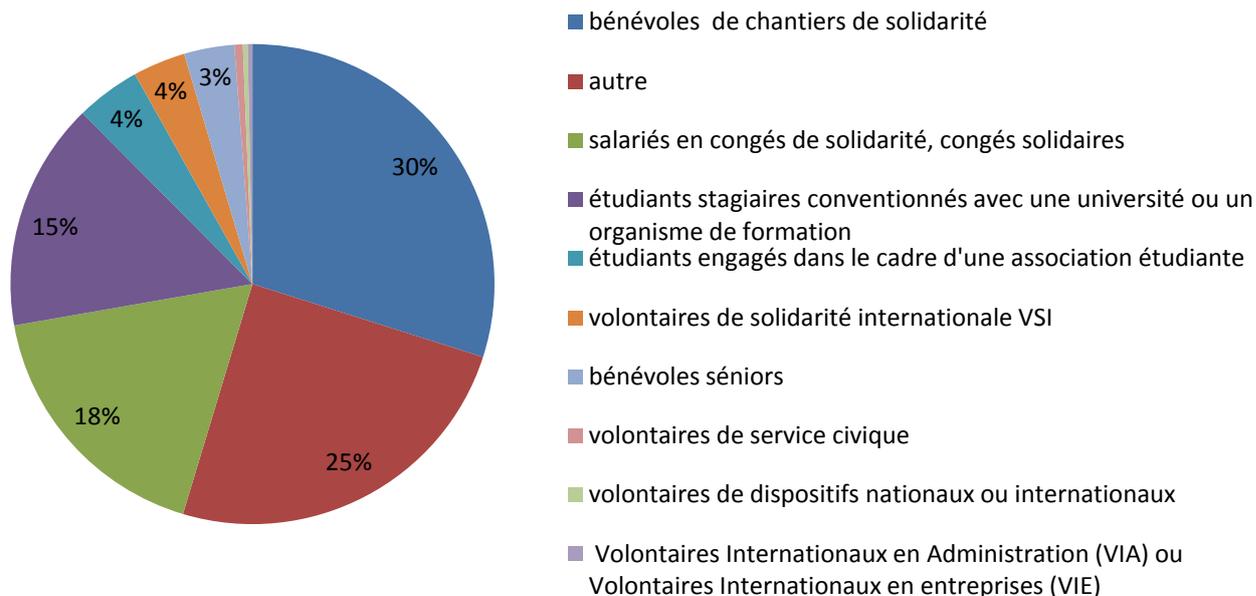
Ce résultat a été obtenu de la façon suivante : somme des volontaires mentionnées par les 76 structures, ajout des autres éléments connus de France Volontaires, correction pour ne pas décompter deux fois un volontaire : voir tableau ci-dessous. Une approximation notable est à relever car deux structures accueillant un nombre important de volontaires (400 volontaires en tout) ne nous ont donné que des données approximatives. Le questionnaire préliminaire, administré à 76 structures demandait « dans quels types de volontaires classeriez-vous les volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions ? ». Il faut noter que la typologie n'était pas toujours comprise par les structures d'accueil. La classification était faite avec la structure d'accueil quand le questionnaire était rempli au cours d'entretien. La consultante a dû corriger une partie des questionnaires reçus par mail (en effet, certaines structures mentionnaient l'accueil de VSI probablement sans savoir que cette catégorie se réfère à un cadre juridique précis puisque la représentation nationale de France Volontaires ne nous a pas confirmé l'accueil de VSI par ces structures). La ligne « nombre de volontaires identifiés par le questionnaire préliminaire » fait apparaître des résultats corrigés.

	total bénévoles chantiers	volontaires de solidarité internationale VSI	bénévoles seniors	étudiants dans le cadre d'une association étudiante	congés de solidarité, congés solidaires	volontaires de service civique	volontaires de dispositifs nationaux ou internationaux	Volontaires Internationaux en Administration (VIA)	étudiants stagiaires conventionnés	autre	Total volontaires
nombre de volontaires identifiés par le questionnaire préliminaire	261	17	42	54	148	2	4	1	192	353	1074
données supplémentaires de France Volontaires	113	30	0	0	219	3	0	0	0	0	365
volontaires doublement décomptés	0	0	0	0	-147	0	0	0	0	-39	-186
Total volontaires estimés	374	47	42	54	220	5	4	1	192	314	1253

Ces résultats peuvent être représentés selon le diagramme ci-dessous (nombre total de volontaires estimés).

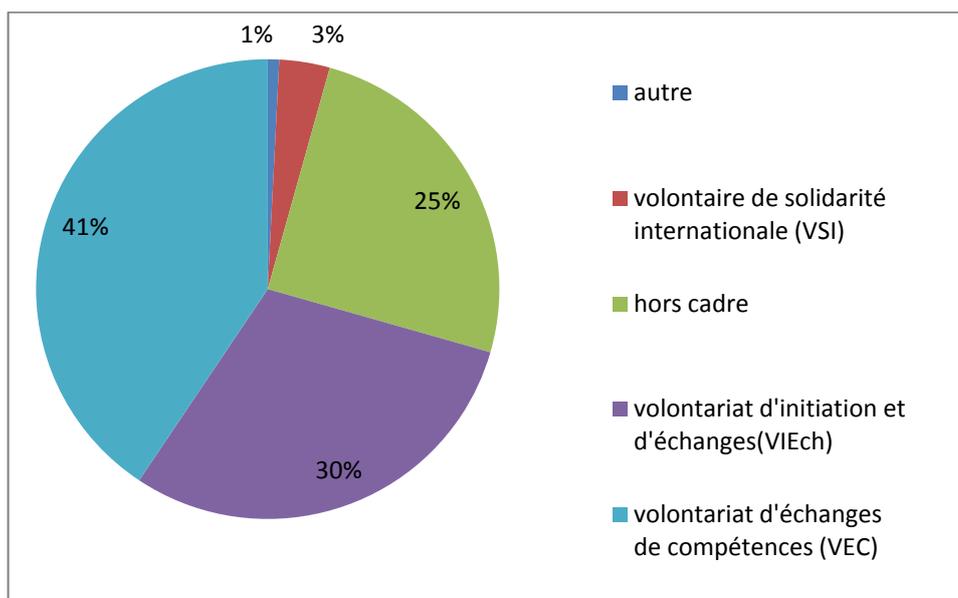


typologie des volontaires estimés



S l'on reprend la typologie définie dans la charte sur les VIES signée par François Fillon, on obtient alors :

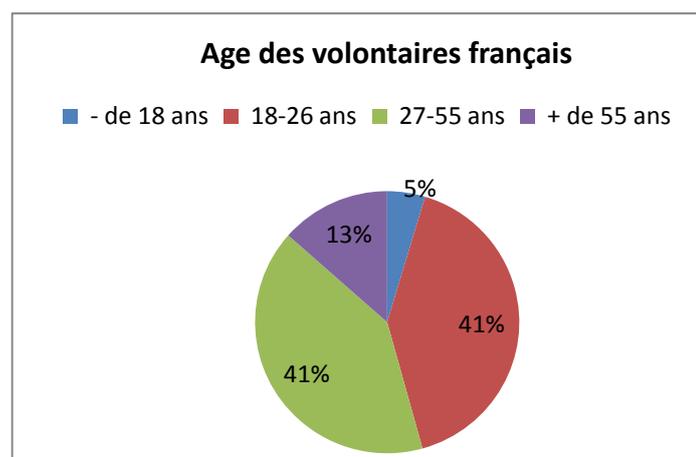
- * volontaires d'initiation et d'échanges (VIEch) : 374
- * volontaires de solidarité internationale (VSI) : 44
- * volontaires d'échange et d'expertise (VEC) : 508
- * service civique : 5
- * VIA : 1
- * autres dispositifs nationaux ou internationaux : 4
- * hors cadre : 314



- * La part la plus importante des volontaires présents au Bénin en 2012 (41%) est intervenue dans le cadre de volontariat d'échanges de compétences. Ce type de volontariat est composé en premier lieu (18% de l'effectif total) de volontaires en congés de solidarité et de stagiaires (15% de l'effectif total).
- * Le volontariat d'initiation et d'échanges, qui concerne les jeunes ayant participé à des chantiers, représente près du tiers des volontaires présents au Bénin en 2012. Parmi eux, il est difficile de dénombrer ceux qui sont venus dans le cadre des dispositifs VVSI et JSI car les structures d'accueil ne connaissent pas toujours le montage financier utilisé par le partenaire français. C'est pourquoi ils ont été regroupés dans une seule catégorie.
- * Le volontariat hors dispositif regroupe des réalités diverses et représente le quart des volontaires venus au Bénin en 2012. Ce volontariat est le fait des touristes solidaires, des volontaires intervenant pour le compte d'associations françaises partenaires d'associations béninoises, des volontaires individuels ayant trouvé leur mission grâce à l'intermédiation d'une structure comme DSF ou ayant démarché eux-mêmes la structure d'accueil via Internet. L'étude a identifié également la catégorie des français résidant au Bénin et s'impliquant bénévolement : cette catégorie compte dans ses rangs des personnes très dynamiques, telles que la présidente des associations Pharmacie Humanitaire Internationale et France Bénin Vaucluse. Quatre autres associations présidées par des français résidents au Bénin ont pu être identifiées, bien qu'elles ne figurent pas dans la liste des associations ayant rempli le questionnaire préliminaire.
- * Les VSI ne représentent que 3% des volontaires qui ont séjourné au Bénin en 2012, même si leur poids relatif en terme de jours volontaires est de 40% des jours volontaires décomptés (attention, ces jours excèdent l'année civile 2012 puisque les missions durent deux ans) (cf partie II A, durée des missions)
- * Parmi les autres catégories de volontaires : 5 engagés du service civique, des volontaires de nationalité française venus avec des dispositifs d'autres pays (italiens pour les sœurs salésiennes par exemple) et un VIA.

2. Le volontariat français au Bénin est jeune, féminin et diplômé

a) Jeunesse du volontariat français



NB : Les données exploitées pour l'âge des volontaires portent sur un total de 624 volontaires accueillis par les 43 structures interrogées pour le questionnaire approfondi

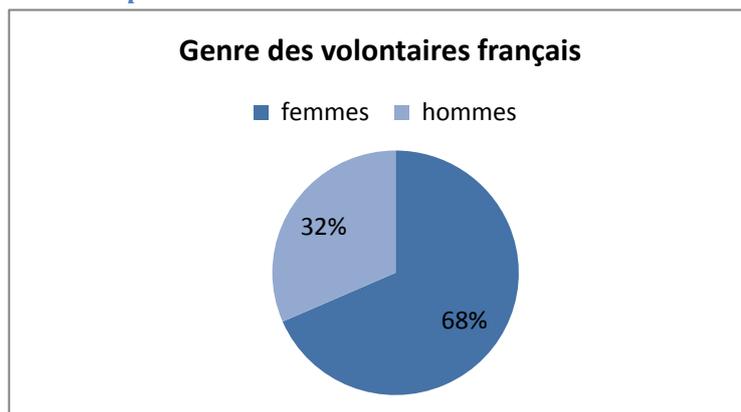
- * Près de la moitié (46%) des volontaires français au Bénin ont 26 ans ou moins. La tranche des 18-26 ans est plus représentée dans les missions longues, ce qui s'explique en partie par les conditions de



recrutement des volontariats concernés (limite d'âge pour certains statuts) mais également par une mobilité plus grande de cette tranche d'âge qui n'a souvent pas charge de famille. Les quelques 19% d'étudiants se retrouvent également dans cette tranche d'âge. Les mineurs (5%) sont surtout présents sur les chantiers de jeunesse mais également parmi les touristes solidaires qui voyagent en famille.

- * 41% des volontaires appartiennent à la tranche d'âge des 27-55 ans qui englobe la quasi-totalité des volontaires en congés de solidarité et la moitié des touristes solidaires.
- * Les plus de 55 ne sont que 13% : ils sont surreprésentés chez les touristes solidaires (50 des 84 seniors soit 60% du total) et une association, GSADE, a accueilli à elle seule 13 volontaires seniors soit 38% des autres volontaires seniors (hors Double Sens) accueilli au Bénin en 2012.

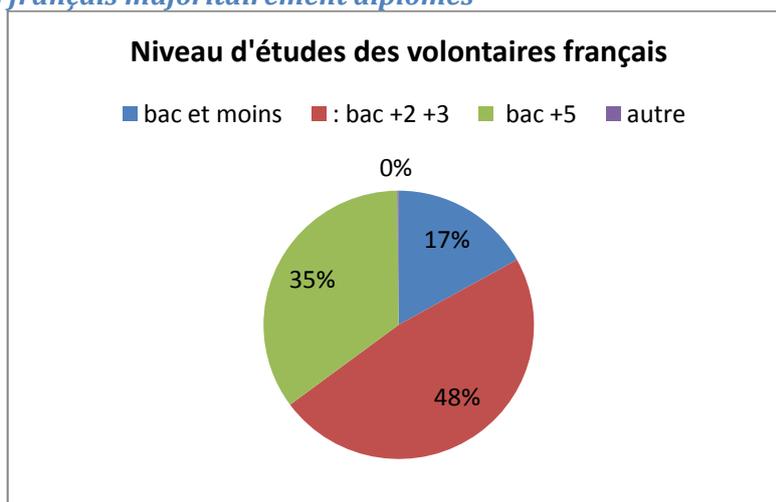
b) Les femmes, plus volontaires que les hommes



NB : Les données exploitées pour l'âge et le genre des volontaires portent sur un total de 624 volontaires accueillis par les 43 structures interrogées pour le questionnaire approfondi.

Sur 10 volontaires français au Bénin, 7 sont des femmes et 3 sont des hommes. Cette prédominance des femmes s'observe quelle que soit la catégorie de volontaires concernée.

c) Les volontaires français majoritairement diplômés



NB : les données exploitées pour le niveau d'études des volontaires portent sur 549 volontaires seulement compte tenu du fait qu'un certain nombre des 43 structures d'accueil ayant répondu au questionnaire approfondi n'avaient pas ces informations.

- * Le niveau d'études n'est pas toujours connu des structures d'accueil, notamment pour les touristes solidaires dont l'accueil ne fait pas l'objet d'une sélection. De plus les structures d'accueil ont répondu intuitivement, en se conformant au questionnaire, c'est pourquoi la catégorie bac +4 n'est pas représentée.

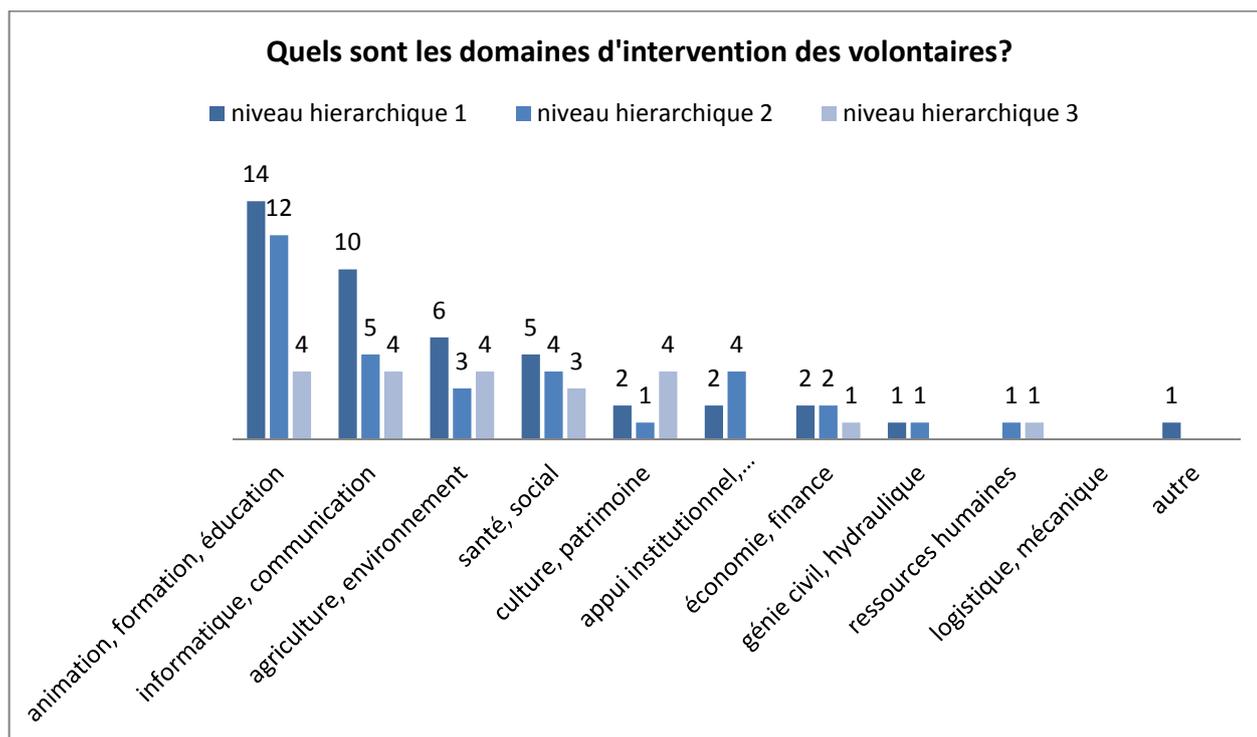


- * Près de la moitié des volontaires ont un bac +2+3, 35% un bac+5, soit 83% ayant au moins un bac+2.
- * 17% des volontaires accueillis ont le bac ou un diplôme inférieur. Parmi eux, les 5% de volontaires mineurs.

3. Les missions des volontaires

a) Les domaines d'intervention des volontaires

A la question « Quels sont les domaines d'intervention des volontaires? (3 maximum à hiérarchiser) » on obtient les réponses ci-après :



Remarque : ce tableau ne donne pas le poids relatifs des volontaires intervenant dans tel ou tel domaine, mais le nombre de structures faisant intervenir les volontaires dans tel ou tel domaine.

- * **On constate que le secteur animation, éducation, formation est le secteur le plus représenté** avec 70% de structures qui le citent dont la moitié comme secteur prioritaire. Ce domaine est bien évidemment cité par les structures de formation, les orphelinats. Il comprend également les activités d'appui scolaire mise en place par certaines associations généralistes en développement local, Urgence Afrique par exemple, et également par des associations organisant des chantiers de jeunes.
- * **44% des structures accueillent des volontaires qui interviennent dans le domaine de l'informatique, de la communication** : il s'agit essentiellement de volontaires conduisant des formations à l'informatique, à la bureautique. Les structures d'accueil sont des associations mais aussi des centres privés de formations à l'informatique. L'entreprise Double Sens a également mis en place sa structure associative, Double Sens Bénin, qui dispose d'un centre informatique prêté par la mairie de Ouidah et dans lequel les touristes solidaires se relayent pour assurer des formations.
- * **30% des structures font intervenir les volontaires dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement.** Ce domaine est abordé par les volontaires œuvrant dans des associations dont l'environnement est le

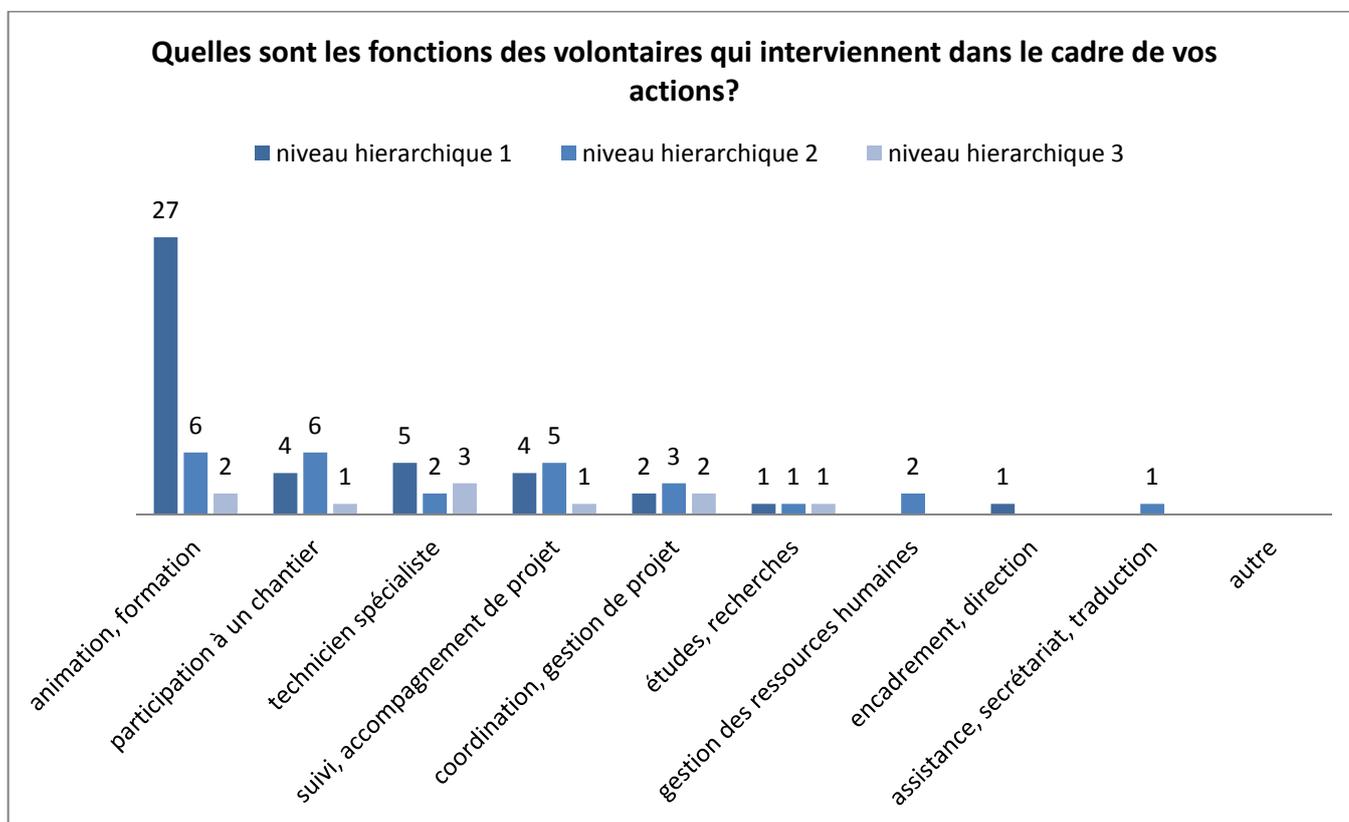


champ principal d'activités. L'agriculture est quant à elle le plus souvent une activité génératrice de revenus pour les structures généralistes intervenant dans d'autres domaines (orphelinat par exemple).

- * **28% des structures confient des activités dans le domaine de la santé et du social** à leurs volontaires : ces structures sont des centres de santé, des associations thématiques (ainsi Pharmacie Humanitaire Internationale qui appuie un centre où sont internés des psychotiques) ou des structures généralistes (Urgence Afrique envoie des volontaires pour appuyer les centres de santé des deux localités où ils interviennent). Des partenaires français spécialisés dans le domaine de la santé sont souvent les partenaires de ces structures : école de formation des infirmiers, association française des ambulanciers humanitaires, par exemple.
- * **Le domaine de la culture et le patrimoine, que 7 structures ont cité**, est un domaine d'activité le plus souvent secondaire : il est abordé par les associations d'éducation populaire et le centre culturel Okouabo de Parakou, qui dispose notamment d'une bibliothèque (association créée par le directeur de l'Institut Français de Parakou). Des associations généralistes territoriales développent également des volets culture (par exemple l'association les Mille Lucioles recourt à des volontaires pour faire circuler son bibliobus).
- * **Le domaine de l'appui institutionnel, de la décentralisation et du droit a été sélectionné par 6 structures** dont deux seulement en niveau hiérarchique 1 : il s'agit de la Maison de la Société Civile, dévolue à l'appui aux organisations de la société civile, et de la mairie de Parakou.

b) Les fonctions des volontaires

A la question « Quelles sont les fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions? » ; (3 maximum à hiérarchiser) on obtient les réponses ci-après :



* **Les fonctions d'animation et de formation** : 81% des structures interrogées déclarent que leurs volontaires ont eu des fonctions dans l'animation et la formation, et pour 62 % des structures interrogées il s'agit même de la principale fonction de leurs volontaires. Elle regroupe des missions relativement différentes selon le type de volontariat concerné :

* **les missions de formations d'adultes**

Les fonctions d'animation et de formation sont souvent réalisées dans le cadre de volontariat d'échanges de compétences, notamment dans le cadre de congés de solidarité. Ces formations s'adressent à différents types de publics :

- aux salariés des structures d'accueil : ces formations sont nombreuses dans le domaine de la bureautique, de la gestion comptable et budgétaire mais également dans des domaines très plus spécifiques on peut par exemple citer des formations au journalisme pour une radio communautaire
- au grand public : PU organise de nombreuses formations destinées au grand public dans les domaines de l'informatique, en secrétariat, en utilisant pour l'accueil de ses volontaires des structures privées de formation en informatique pour pouvoir disposer de ses moyens logistiques: il s'agit alors de formations gratuites. Dans le même registre, l'association EPSPE a organisé une formation aux premiers soins grâce aux volontaires d'Association Française des Ambulanciers Humanitaires. Les nombreuses sensibilisations (environnement, santé) conduites par des volontaires s'inscrivent également dans ce type d'activités.
- aux adhérents d'associations professionnelles (collectif des artisans, association des architectes...): les formations dispensées concernent la bureautique, la gestion, ou des domaines pointus : ainsi l'association des architectes a bénéficié d'une formation à un logiciel de dessin technique
- à destination de bénéficiaires ciblés par une ONG d'intermédiation : par exemple formation à l'hygiène en direction des cantinières, des guides touristiques...

* **L'appui scolaire et d'animation auprès d'enfants**

Très développées dans les orphelinats ou dans les ONG intervenant dans le développement de villages enclavés, ces missions de soutien scolaire sont souvent confiées à des non professionnels du secteur de l'éducation (touriste solidaire, étudiant...). L'appui scolaire se traduit également par des activités connexes telles que l'animation de bibliobus, d'école itinérante...

Sur des missions de plus longues durée (VSI) des enseignants, animateur socio-éducatif, éducateurs viennent en renfort dans des orphelinats et même directement au sein d'établissements scolaires publics.

* **Les volontaires d'un quart des structures d'accueil ont participé à un chantier**. Il ne s'agit pas toujours de réalisations physiques (construction), de nombreux chantiers sont également dévolus à l'animation et à l'appui scolaire.

* **Dans 23% des structures d'accueil, les volontaires ont travaillé dans leur spécialité technique** : il s'agit d'infirmiers pour une part importante (poids important des volontaires d'Urgence Afrique mis à disposition de centres de santé, existence de ce type de mission chez des VSI (centre de santé Davougou d'Abomey), chez les touristes solidaires...). Pharmacie Humanitaire Internationale fait appel à des psychiatres, la mairie de Parakou a un poste d'ingénieur dévolu à un VSI....



* **Les fonctions de suivi accompagnement de projet** sont citées par 23% des structures rencontrées : ces missions sont dévolues à des VSI (maison de la société civile, mairie de Parakou, foyer Don Bosco) de façon formelle. Des petites structures ont également sélectionné cette fonction : il s'agit alors de structures qui attendent de leur volontaire de les aider à établir un projet ponctuel. Les fonctions de coordination et de gestion de projet sont également citées par 16% des structures, sans qu'il semble y avoir dans l'esprit des enquêtés de réelles différences entre ces deux items. Il s'agit également pour ces structures de valoriser un appui à la réalisation d'un projet ponctuel.



c) Une mission le plus souvent définie mais pas toujours de façon formelle

A la question « existe-t-il un document de mission pour les activités des volontaires », les structures ont répondu comme suit :

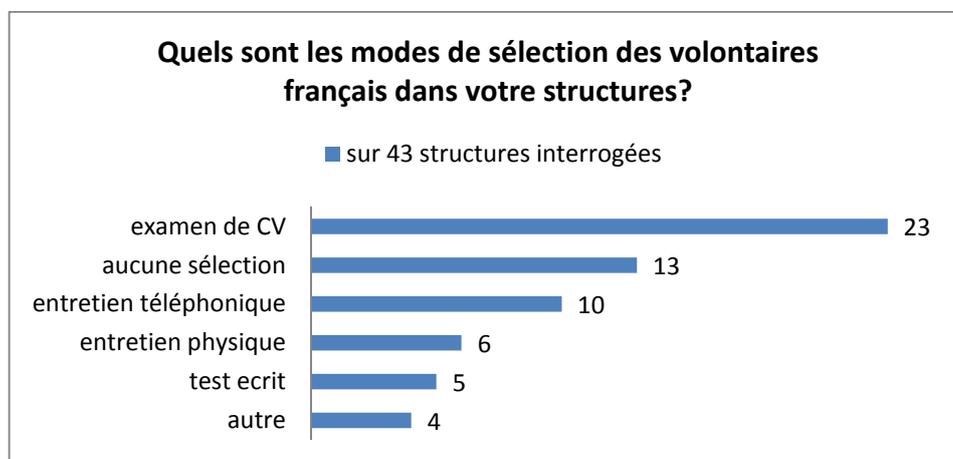


Les missions des volontaires sont la plupart du temps définies en amont dans un document. Seules 18% des structures reconnaissent ne jamais établir de document de mission : il s'agit surtout de missions courtes dans l'animation auprès d'enfants etc. Parmi elles, on dénombre certaines ONG servant de « roue de secours » pour des volontaires sans mission, elles ont une bonne réactivité et sont capables d'accueillir au pied levé un volontaire orienté par France Volontaires et d'établir avec lui le contenu d'une mission.

Les structures ayant répondu « *oui, mais rarement* » et « *oui, mais souvent* » ne l'ont pas toujours fait en référence à la fréquence de l'existence d'un tel document. En effet, certaines ont défini la mission en amont par des échanges mail avec le volontaire, sans qu'il y ait document de mission formel. C'est pour amoindrir la portée de ce travail au regard de la notion de « document de mission » qu'elles répondent « *oui, mais rarement* » ou « *oui, souvent* » mais la mission est partiellement définie lorsque le volontaire arrive.

d) Les deux tiers des structures sélectionnent leurs volontaires

A la question « quels sont les modes de sélection des volontaires français dans votre structure ? » (réponses multiples possibles) les réponses se répartissent de la façon suivante :

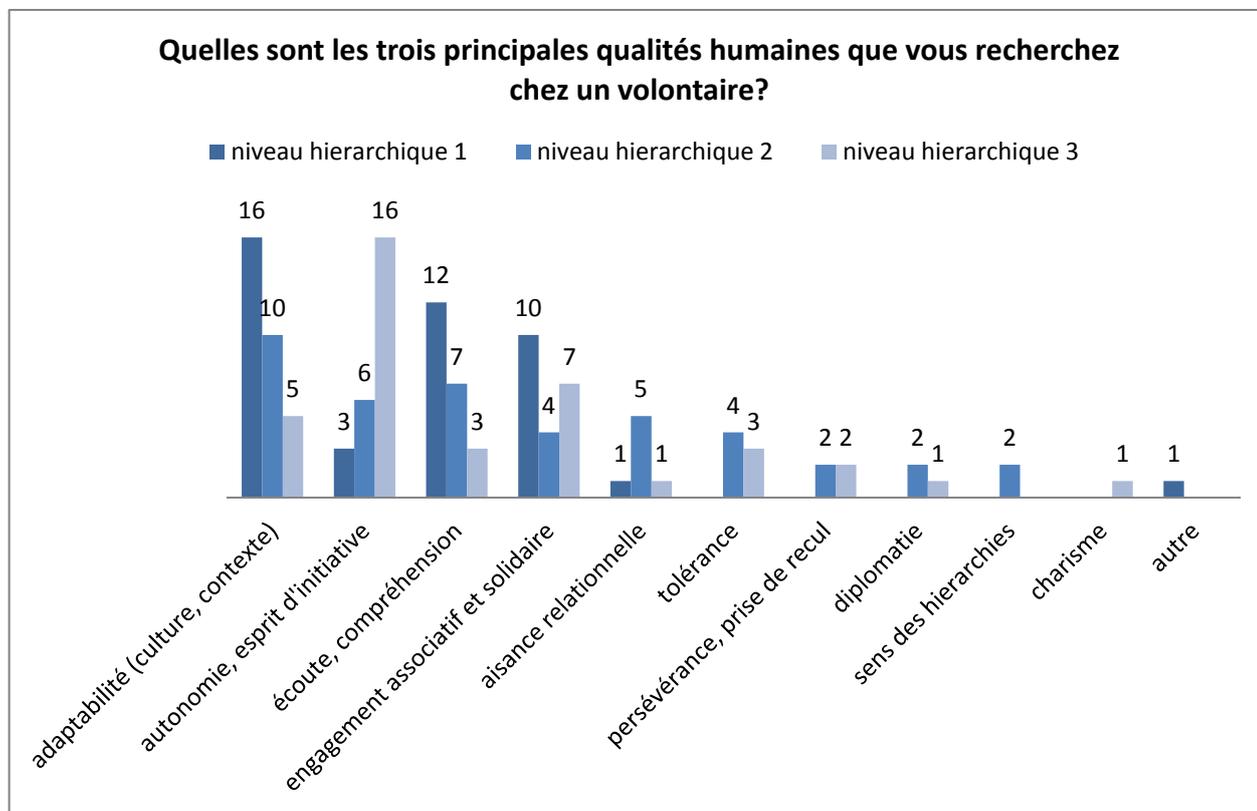


- * Un tiers des structures interrogées ne font pas de sélection des volontaires.
- * Pour celles qui pratiquent une sélection, il faut relever que tous les volontaires n'ont pas fait l'objet de cette sélection. Ainsi une structure qui accueille des 10 touristes solidaires et un volontaire de DSF mentionnera avoir pratiqué une sélection, en vérité cela ne s'appliquera qu'au seul volontaire de DSF.
 - * L'examen de CV est le mode de sélection le plus répandu, pratiqué par plus de la moitié des structures enquêtées. Il faut noter que certaines structures d'accueil ne sont contactées que pour valider un choix effectué par la structure d'envoi ou de recrutement (dans le cas d'un VSI le dossier est souvent présélectionné par le partenaire français, il en est de même pour les volontaires de PU).
 - * Un quart des structures environ disent avoir effectué un entretien téléphonique. Il peut s'agir d'échanges téléphoniques préalables n'ayant pas formellement pour objectif de sélectionner le volontaire mais qui contribuent à entériner le principe d'une mission de partenariat de la part des deux parties.
 - * Seules 6 des structures interrogées disent avoir pratiqué un entretien physique. Cette modalité de recrutement n'est pas aisée en raison de l'éloignement géographique. Elles concernent des structures dont les responsables peuvent voyager. Ainsi Monique Wagner (présidente de France Bénin Vaucluse et de Pharmacie Humanitaire Internationale) ne fait participer à ses activités que des volontaires qu'elle a rencontrés personnellement, même elle ne conduit pas à proprement parler d'entretien de recrutement.
 - * Cinq structures ont fait pratiquer un test écrit à leur volontaire.
 - * Dans la catégorie « autre », certaines structures ont voulu valoriser le fait qu'elles ont-elles-mêmes établi le profil de poste, auquel s'est ensuite conformé la structure d'envoi.



e) Ses qualités : le volontaire idéal sait s'adapter et est autonome

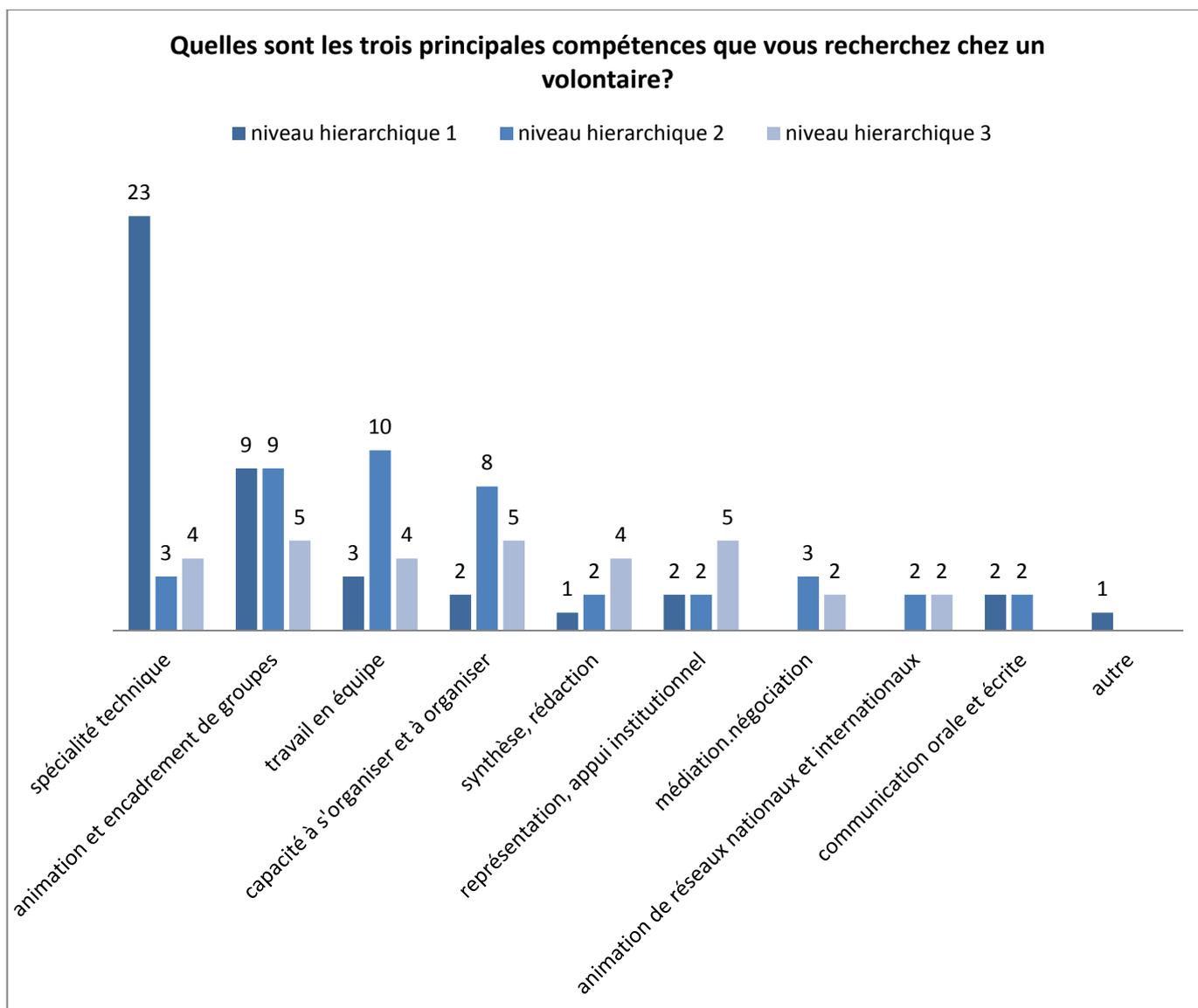
A la question « Quelles sont les trois principales qualités humaines que vous recherchez chez un volontaire? (3 réponses à hiérarchiser) » on obtient les réponses ci-après :



- * L'adaptabilité fait l'objet d'un véritable plébiscite, puisque près des trois quart des structures rencontrées l'ont citée.
- * L'autonomie, l'esprit d'initiative sont très appréciés des structures d'accueil (58%). On remarque en discutant avec les structures d'accueil que les missions confiées au volontaire ne sont pas toujours totalement définies et même quand elles le sont, ils ont souvent une latitude d'action importante. Ce choix est donc cohérent.
- * L'écoute et la compréhension sont une des clés de l'adaptabilité, et le fait qu'elles soient choisies par un peu plus de la moitié des structures rencontrées renforcent l'idée qu'il est important que le volontaire n'arrive pas au Bénin avec des idées préconçues.
- * L'engagement associatif et solidaire ne vient qu'en quatrième position avec un peu moins de 50% de choix dont seulement un quart des structures qui l'ont fait figurer en position hiérarchique numéro 1. Ce qui peut sembler un peu contradictoire car quand des structures d'accueil citent des anecdotes destinées à illustrer combien elles ont pu être satisfaites de leur volontaire, toutes se réfèrent à un fort engagement personnel, et à long terme, du volontaire.
- * Le manque de diplomatie ou l'absence de sens des hiérarchies sont souvent cités parmi les problèmes interculturels posés par les volontaires français. Néanmoins les qualités de diplomatie et de sens des hiérarchies ne sont pas recherchées prioritairement et il est probable que ces aspects spécifiques soient inclus dans la notion d'adaptabilité.

f) Ses compétences : le volontaire idéal est avant tout un technicien

A la question « Quelles sont les trois principales compétences que votre structure recherche chez un volontaire français? » (3 réponses à hiérarchiser) on obtient les réponses ci-après :



* **La spécialité technique est la compétence que les structures d'accueil recherchent avant tout**, puisqu'elle est citée par 70% des structures interrogées, et par plus de la moitié des structures en compétence prioritairement recherchée. Les structures ont précisé les spécialités recherchées : l'informatique est la plus fréquemment citée (8 fois), suivi des professions du domaine de la santé (infirmier, psychologue, psychiatre...), de l'éducation (éducateur spécialisé, professeur...), de l'animation sociale, de la gestion budgétaire, comptable et des ressources humaines. Sont également citées une fois : hygiène et assainissement du milieu, BTP, ingénieur, journaliste, technicien radio, artiste.

On relève un écart important entre la réalité des fonctions exercées par les volontaires en 2012 (un peu moins d'un quart des structures disent avoir fait travailler les volontaires dans leur spécialité technique) et les compétences recherchées par les structures.



- * L'animation, l'encadrement de groupes est la deuxième compétence la plus fréquemment recherchée (53% des structures d'accueil), ce qui est logique puisque 35 des structures interrogées ont des volontaires qui interviennent dans le domaine de l'animation et de la formation.
- * Le travail en équipe revient chez 40% des structures interrogées.
- * la capacité à organiser et à s'organiser chez 35%.

Les autres compétences proposées sont choisies de façon plus marginale. A noter que n'apparaît pas dans ce tableau la compétence « pratique de la langue locale » qui n'a été choisie par aucun interlocuteur en raison de son absence de pertinence dans un pays francophone.

5-Les besoins des structures en termes de volontariat

A la question : « en termes de volontariat à l'international, dans quels domaines votre structure a-t-elle des besoins ? (réponses multiples possibles), on obtient les réponses suivantes :



- * Les besoins techniques font échos à la question précédente et se retrouvent logiquement en tête des besoins exprimés en termes de volontariats. 63% des structures interrogées ont fait ce choix.
- * 16 structures, soit 37%, ont exprimé des besoins de volontaires pour réaliser des chantiers de jeunesse. Un quart des structures rencontrées ont affirmé avoir eu des volontaires dans ce domaine, des structures qui ne réalisent pas de chantiers aujourd'hui sont donc demandeuses dans ce domaine.
- * Les structures souhaitent également que les volontaires les appuient sur des aspects financiers (environ un tiers) : aide à la recherche de financement notamment. Mais certaines structures ont fait ce choix parce qu'ils souhaitent une aide financière pour leurs activités, bien qu'au cours de l'entretien il a été explicité que cet item ne se référait pas à cela.
- * Des besoins institutionnels sont exprimés par 12 structures : appui à la structure dans les domaines de l'organisation, de la gestion comptable, le montage de projet.
- * Un quart exprime des besoins dans le domaine logistique.



Fiche synthèse de l'analyse des données

Les structures d'accueil

86% des structures d'accueil identifiées sont des associations. Le développement local et territorial vient en premier lieu parmi leur champ d'action, suivi de la protection de l'enfance. Elles accueillent des volontaires français depuis 7 ans en moyenne. En 2012, elles ont en accueilli en moyenne chacune 14 pour une durée de 57 jours.

66% des structures revendiquent l'échange de compétences, comme motivation à l'accueil de volontaires. 58% des structures accueillent des volontaires pour leur expérience professionnelle. Elles ont en majorité eu connaissance du volontariat français par des partenaires, leur réseau. Près la moitié des structures interrogées ont recruté des volontaires grâce à une structure intermédiaire de recrutement française, un tiers grâce à des ONG, des associations, leur réseau. La prise en charge des frais de mission par les structures d'accueil est faible et concerne le plus souvent le seul hébergement.

Le suivi du volontaire est généralement doublement assuré par les structures d'accueil et d'envoi. Il porte prioritairement sur le contenu de la mission (84%) puis sur l'intégration et les relations culturelles du volontaire (74%). La visite de terrain en est la modalité la plus répandue (60%), pour une fréquence d'au moins une fois par semaine en général. La formation au départ du volontaire aborde, selon la moitié des structures d'accueil, l'échange interculturel, puis le travail (mission, fonction) que va faire le volontaire.

Avec une note moyenne de 7,9 /10, les structures d'accueil apparaissent globalement satisfaites, même si seulement un tiers des structures disent n'avoir eu aucune difficulté dans l'accueil des volontaires. Les problèmes interculturels sont les plus fréquents (35% des structures interrogées), suivi par les problèmes sanitaires (21%) et sécuritaires (11%).

Les structures d'accueil attendent de France Volontaires de la mise en réseau : pour 80% des structures avec des partenaires au Nord, et pour 53% avec des partenaires au Sud. Viennent ensuite l'appui logistique (25%) puis la formation des volontaires (23%).

Les volontaires

Nous avons pu estimer à un minimum de 1253 volontaires français s'étant investis au Bénin en 2012, dont 41% sont intervenus dans le cadre de VEC. Le VIEch représente près du tiers des volontaires, le volontariat hors-cadre le quart. Les 3% de VSI ont un poids de 40% en termes de jours volontaires. 46% des volontaires français au Bénin ont moins de 26 ans. Les mineurs (5%) sont surtout présents sur les chantiers de jeunesse et parmi les touristes solidaires venus en famille. Les plus de 55 ne sont que 13%. Les volontaires français au Bénin sont constitués aux deux tiers de femmes. Près de la moitié des volontaires ont un bac +2+3, 35% un bac+5.

70% des structures font intervenir leurs volontaires dans le domaine de l'éducation et de la formation, 44% dans l'informatique, de la communication, 30% dans l'agriculture, l'environnement, 28% dans la santé et le social. Les fonctions confiées aux volontaires sont l'animation et la formation pour 62 % des structures interrogées. Elles relèvent d'une spécialité technique pour 23% d'entre elles. Seules 18% des structures déclarent ne jamais établir de document de mission et un tiers des structures interrogées ne font pas de sélection des volontaires.

Les qualités recherchées chez le volontaire sont l'adaptabilité, pour les trois quart des structures rencontrées, puis l'autonomie, l'esprit d'initiative (58%), l'écoute et la compréhension (51%), l'engagement associatif et solidaire (49%). La spécialité technique (informatique, professions médicales et de l'éducation) est la compétence que les structures d'accueil recherchent avant tout (70%), suivie de l'animation, l'encadrement de groupes (53%), puis le travail en équipe (40%). Le besoin de volontaire dans un domaine technique est exprimé par 63% des structures interrogées. 37% ont exprimé des besoins de volontaires pour réaliser des chantiers de jeunesse.



CONCLUSION

Les éléments collectés au cours de l'enquête n'ont pas permis de faire ressortir des différences marquantes entre les structures d'accueil de volontaires selon la localisation géographique. Notre problématique, à savoir : voir si les pratiques du volontariat et les besoins des structures d'accueil diffèrent selon les zones, ne s'est pas révélée opérante. Néanmoins les constats relevés par l'étude sont nombreux et enrichissants.

En guise de conclusion nous pouvons faire quelques propositions pour France Volontaires au Bénin :

- * **Mettre en réseau les acteurs** : Il ressort du travail conduit que la demande majeure des structures béninoises rencontrées concerne la mise en réseau avec des partenaires au Nord comme au Sud. Bien que France Volontaires œuvre déjà en ce sens (mise en réseau des associations effectuant des chantiers de jeunesse), ce serait donc un axe à renforcer, soit autour de réunions thématiques, soit en créant des réseaux d'acteurs intervenant dans le même domaine. En discutant avec les associations lors de l'entretien, nous avons pu observer que l'objectif des associations est avant tout d'identifier des partenaires potentiels, en termes d'envoi de volontaires ou de financements.

- * **Etablir des outils de suivi des volontaires français** : si seulement 8 des 43 structures interrogées ont souhaité que France Volontaires les accompagne dans le suivi des volontaires, on remarque qu'une majorité d'entre elles n'a pas développé d'outils de suivi. France Volontaires pourrait conduire une réflexion avec les structures d'accueil intéressées pour voir quels sont les outils les plus adaptés permettant de faire ressortir effectivement les difficultés vécues par les volontaires.

- * **Promouvoir un volontariat respectueux du cadre d'accueil**. Bien que cette problématique ne soit pas relevée fréquemment, elle est suffisamment sensible pour nécessiter réflexion. Il convient de relever que seulement 16% des structures rencontrées ont mentionné que leurs volontaires avaient bénéficié d'une formation au départ sur les questions d'éducation au développement. France Volontaires pourrait initier un atelier participatif pour rédiger avec les structures accueillant des volontaires une charte pour un volontariat respectueux du milieu d'accueil. A l'image de la « charte du don » réalisée par l'ONG les Mille lucioles, cette charte aurait pour vocation de donner une ligne de conduite éthique aux volontaires : elle les aiderait à se positionner sur les questions du don, de l'image du Blanc qu'ils véhiculent auprès des populations locales, sur l'ingérence dans le fonctionnement de la structure d'accueil etc.

- * **Mettre à disposition des supports pédagogiques** dans le domaine de la santé, de l'environnement pour faciliter les activités de sensibilisation et d'animation scolaire conduites par les volontaires. Souvent, ces supports existent au sein des Ministères concernés (Agence Béninoise de l'Environnement, Ministère de la Santé) et un simple travail de collecte serait à effectuer par France Volontaires.
Dans le domaine de l'éducation et compte tenu du fait que l'appui scolaire est un domaine très développé et dans lequel les structures sont en demande de formation pour leurs volontaires, la mise à disposition de supports pédagogiques excéderait le simple travail de collecte et de centralisation de supports préexistants. C'est pourquoi l'Espace Voluntariats pourrait :
 - * Travailler avec un professionnel de l'éducation pour établir un guide méthodologique du soutien scolaire.



- * Mettre à disposition (en consultation ou idéalement en prêt) les manuels scolaires béninois et les romans au programme scolaire.
- * Proposer pour les volontaires intervenant sur les missions les plus longues, et notamment aux « périodes de pointe » des sessions de formations thématiques.

*** Stimuler le volontariat béninois pour mieux accompagner le volontariat français.**

L'étude a révélé deux constats :

- * La plupart des volontaires français ont des missions de courte durée (15 jours) et les structures d'accueil déplorent l'absence de suivi à la fin de la mission, principalement quand il s'agit de formation (pas d'évaluation du taux de mise en œuvre après la fin de la formation) ou d'animation scolaire. Les volontaires faisant de l'animation scolaire ont souvent des difficultés interculturelles ou liées à la méconnaissance des programmes
- * Il ressort du travail conduit que le volontariat français vient souvent pallier l'absence de volontariat béninois (surtout dans les domaines de la formation, de l'animation, du soutien scolaire).

C'est pourquoi, il est suggéré de stimuler le volontariat béninois pour renforcer qualitativement le volontariat français. Un travail de concert avec les faîtières du monde associatif (maison de la société civile) ou avec les associations d'éducation populaire pourrait permettre d'identifier des bénévoles béninois. Si on se réfère à l'engagement des jeunes volontaires béninois dans les dispositifs type « chantier de jeunesse », on peut imaginer que la perspective de côtoyer des français est un des ressorts de l'engagement bénévole des béninois. C'est pourquoi on pourrait imaginer un « parrainage » entre volontaires français et béninois dans le cadre de missions effectuées par de jeunes français dans des thématiques généralistes comme l'éducation, l'animation auprès d'enfants....

Les aspects positifs attendus d'un tel binôme :

- * La présence, ponctuelle, du jeune béninois aux côtés du volontaire français pourrait aider le volontaire français dans des missions sur des questions interculturelles ou sur des questions spécifiques à sa mission (en particulier en rapport avec le soutien scolaire car le jeune béninois aura une meilleure connaissance des programmes et une meilleure compréhension du cheminement mental de l'enfant béninois pour lui faire comprendre les leçons).
- * A la fin de la mission du volontaire français, ce bénévole impliqué désormais dans les activités d'une structure, pourrait avoir envie de poursuivre son engagement auprès de cette dernière. De cette façon, les activités du bénévole français seraient consolidées voire pérennisées.
- * Bien que cette problématique ne soit pas celle de France Volontaires, on peut également relever qu'un travail bénévole aurait également le mérite de favoriser par la suite l'intégration de ce jeune dans le marché du travail.



ANNEXES

Annexe 1 – FICHE PAYS	52
Annexe 2 – TABLEAU DE SYNTHESE PAYS	57
Annexe 3 – SYNTHESE EN 4 PAGES	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 – QUESTIONNAIRE PREALABLE	59
Annexe 5 – QUESTIONNAIRE APPROFONDI	61
Annexe 6– CALENDRIER DE LA MISSION	65
Annexe 7- BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	67



Annexe 1 – FICHE PAYS

<p>Contexte général du pays de référence</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Superficie : 112 622 km² * IDH : 0,427 ; rang mondial : 167^{ème} sur 187 pays * PIB/hab. en dollar UD valeur PPA : 1500 * Nombre d'habitants : 9, 6 millions * Densité de population : 82 hab/km²
<p>Accueil et rapport de la société aux volontaires français</p>	<p>Principaux domaines d'intervention :</p> <p>les structures font intervenir leurs volontaires dans les domaines ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Animation, formation (70%) * Informatique, communication (44%) * Agriculture, environnement (30%) * Santé, social (27%) * Culture, patrimoine (16%) <p>Engagement volontaire et bénévole de la société civile.</p> <p>Monde associatif : <u>très développé</u> : beaucoup d'associations voient le jour au Bénin. Il faut cependant nuancer la réalité de l'engagement social que cette réalité recouvre. D'une part, un certain nombre de sociétés recourt au statut associatif pour échapper à la fiscalité. D'autre part, beaucoup de structures sont créées par des demandeurs d'emplois qui comptent ainsi s'auto-employer : ces structures vivent et guettent le partenaire qui leur permettra de conduire une action effective.</p> <p>Engagement bénévole : <u>faible</u> : le bénévolat est peu développé au Bénin : la priorité pour les jeunes élèves et étudiants est de se concentrer sur leurs études. Les demandeurs d'emploi ne sont pas prêts à effectuer ce qu'ils estiment être « un travail gratuit » en dépit de l'expérience professionnelle que ça leur apporterait. Il est à noter que travailler bénévolement peut avoir un coût (frais de transport) que ces jeunes ne sont pas prêts à supporter. Le volontariat français pallie en partie à cette faiblesse de l'engagement bénévole béninois</p> <p>Insertion des volontaires dans le milieu associatif : sans problème particulier</p> <p>Les volontaires français s'intègrent bien dans le milieu local, ce qui est favorisé par la culture de l'accueil béninoise et la pratique du français relativement répandue. Les structures d'accueil emploient souvent les week-ends pour organiser des activités culturelles et des visites avec les volontaires accueillis.</p>



Fiche pays

* Contexte général du pays

Pays d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie de 112.622 Km², limité au Nord par le fleuve Niger qui le sépare de la République du Niger ; au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigeria et au Sud par l'Océan Atlantique. Du Nord au Sud, le Bénin s'étend sur 700 Km; la largeur varie de 125 Km (le long de la côte) à 325 Km (à la latitude Tanguiéta-Ségbana). La capitale du Bénin est Porto-Novo, la capitale économique est Cotonou. La population béninoise est estimée à 9,6 millions d'habitants en 2011.

* Situation socio-économique

Le Bénin se classe 167^{ème} sur 187 pays au titre de l'Indice de Développement Humain, avec un indicateur de 0,427. En 2011, le Bénin a connu un taux de croissance de 3,8% et un taux d'inflation de 3,3%. L'espérance de vie à la naissance en 2012 était de 60 ans, la mortalité infantile de 60‰. L'indicateur de pauvreté en 2006 était de 47,8. 50% de la population active travaille dans le secteur agricole (2004) pour une part de 36% dans le PIB du pays. Le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans était en 2007 de 53%.

Parmi les pays de la CEDEAO, le Bénin est celui qui a connu le plus faible taux de croissance sur l'année écoulée. Les facteurs constituant des freins à l'investissement sont : la corruption généralisée (indice de corruption en 2011 : 3,0), un mauvais accès à l'électricité, y compris en ville où les délestages sont fréquents, la mauvaise qualité des infrastructures routières.

* Situation politique et sécuritaire

Le Bénin bénéficie d'une bonne stabilité politique caractérisée par une alternance effective au niveau des plus hautes institutions de l'Etat. Le Président, le Docteur Boni YAYI a été réélu en 2011 pour un second mandat de 5 ans. Sur le plan politique, le Bénin fait partie des pays les plus stables de l'Afrique de l'Ouest. La démocratie ne connaît pas de difficulté particulière. Les élections se déroulent sans incidents majeurs et les résultats sont acceptés. Le processus de décentralisation est en marche et est soutenu par divers partenaires techniques et financiers.

Depuis deux ans, avec les problèmes sécuritaires dans la Sous-région (notamment au Niger et au Mali), le Bénin a accueilli un nombre croissant d'Occidentaux dont de nombreux français. La sécurité ne posait pas de problème particulier jusqu'au déclenchement des opérations militaires au Mali : les consignes de sécurité du MAEE sont depuis lors plus strictes et le consulat de France a classé le Bénin en zone rouge et formellement déconseillé de se rendre au Nord-Est du pays depuis l'enlèvement de 7 ressortissants français au Cameroun.

* Le rapport au volontariat : comment est-on accueilli dans ce pays en tant que volontaire ?

- * au niveau administratif et légal : La délivrance des visas touristiques ne pose pas de problèmes particuliers. Les VSI envoyés par les associations membres de la Plate Forme France Volontaires bénéficient d'une exonération de visa (carte de service de 24 mois délivrée gracieusement). Il est seulement à relever la centralisation de cette délivrance qui s'effectue au Ministère des Affaires Etrangères à Cotonou. Dans la société civile : Le milieu associatif est très en demande d'accueil de volontaires français, et ce principalement pour leur permettre de faire vivre des activités (pour pallier l'absence de volontariat béninois, dans une certaine mesure). Les Béninois ont un réel plaisir à côtoyer des étrangers et à échanger sur les cultures réciproques.



* Les difficultés méthodologiques de l'étude

* La base chiffrée de l'étude

76 structures, ayant accueilli 1074 volontaires français en 2012 ont répondu au questionnaire préliminaire. Parmi elles, 43 structures ont répondu au questionnaire approfondi.

L'appui matériel et informatif mis en place pour le chargé d'étude Pour réaliser l'étude la consultante a bénéficié de 300 euros de frais de déplacement, d'un téléphone portable et de cartes téléphoniques pour un montant de 30 000 F CFA et d'un bureau à la représentation nationale de France Volontaires.

L'appui informatif a été la production de plusieurs listes de structures d'accueil par l'Espace Volontariats mais ces listes étaient peu à jour et comportaient de nombreuses structures n'accueillant pas de volontaires français.

* Le traitement des informations et l'utilisation des outils mis à disposition à cet effet

Le traitement des informations a été effectué grâce à un tableur Excel conçu par la consultante.

* Brève synthèse de l'étude pays

* Identification rapide des VIES et des structures d'accueil

86% des structures d'accueil identifiées sont des associations. Le développement local et territorial vient en premier lieu parmi leur champ d'action, suivi de la protection de l'enfance. Elles accueillent des volontaires français depuis 7 ans en moyenne. En 2012, elles ont en accueilli en moyenne chacune 14 pour une durée de 57 jours.

Nous avons pu estimer à un minimum de 1253 volontaires français s'étant investis au Bénin en 2012, dont 41% sont intervenus dans le cadre de VEC. Le VIEch représente près du tiers des volontaires, le volontariat hors-cadre le quart. Les 3% de VSI ont un poids de 40% en termes de jours volontaires. 46% des volontaires français au Bénin ont moins de 26 ans. Les mineurs (5%) sont surtout présents sur les chantiers de jeunesse. Les plus de 55 ne sont que 13%. Les volontaires français au Bénin sont constitués aux deux tiers de femmes. Près de la moitié des volontaires ont un bac +2+3, 35% un bac+5.

* Les chiffres-clef de l'étude

66% des structures revendiquent l'échange de compétences, comme motivation à l'accueil de volontaires. 58% des structures accueillent des volontaires pour leur expérience professionnelle. Elles ont en majorité eu connaissance du volontariat français par des partenaires, leur réseau. Près de la moitié des structures interrogées ont recruté des volontaires grâce à une structure intermédiaire de recrutement française, un tiers grâce à des ONG, des associations, leur réseau. La prise en charge des frais de mission par les structures d'accueil est faible et concerne le plus souvent le seul hébergement.

Le suivi du volontaire est généralement doublement assuré par les structures d'accueil et d'envoi. Il porte prioritairement sur le contenu de la mission (84%) puis sur l'intégration et les relations culturelles du volontaire (74%). La visite de terrain en est la modalité la plus répandue (60%), pour une fréquence d'au moins une fois par semaine en général. La formation au départ du volontaire aborde, selon la moitié des structures d'accueil, l'échange interculturel, puis le travail (mission, fonction) que va faire le volontaire.



Avec une note moyenne de 7,9 /10, les structures d'accueil apparaissent globalement satisfaites. Seul un tiers des structures disent n'avoir eu aucune difficulté dans l'accueil des volontaires. Les problèmes interculturels sont les plus fréquents (35% des structures interrogées), suivi par les problèmes sanitaires (21%) et sécuritaires (11%).

70% des structures font intervenir leurs volontaires dans le domaine de l'éducation et de la formation, 44% dans l'informatique, de la communication, 30% dans l'agriculture, de l'environnement, 28% dans la santé et le social. Les fonctions confiées aux volontaires sont l'animation et la formation pour 62 % des structures interrogées. Elles relèvent d'une spécialité technique pour 23% d'entre elles. Seules 18% des structures déclarent ne jamais établir de document de mission et un tiers des structures interrogées ne font pas de sélection des volontaires.

Les qualités recherchées chez le volontaire sont l'adaptabilité, pour les trois quart des structures rencontrées, puis l'autonomie, l'esprit d'initiative (58%), l'écoute et la compréhension (51%), l'engagement associatif et solidaire (49%). La spécialité technique (informatique, professions médicales et de l'éducation) est la compétence que les structures d'accueil recherchent avant tout (70%), suivie de l'animation, l'encadrement de groupes (53%), puis le travail en équipe (40%).

* Avantages, problèmes et attentes des VIES

Les TDR de l'étude ne mentionnait pas nécessairement d'enquête auprès des VIES eux-mêmes. Leurs avantages, problèmes et attentes sont donc extrapolés au travers de ce que relèvent les structures d'accueil : les problèmes interculturels sont souvent exprimés par les structures d'accueil. Parmi les structures d'accueil rencontrées, certaines ont pu parler des difficultés interculturelles du point de vue du volontaire, mentionnant des difficultés liées au rapport au temps, à la façon qu'ont certains Béninois de ne pas répondre au questionnement des plus jeunes.

* Avantages, problèmes et attentes des structures d'accueil

Les structures d'accueil attendent de France Volontaires de la mise en réseau : pour 80% des structures avec des partenaires au Nord, et pour 53% avec des partenaires au Sud. Viennent ensuite l'appui logistique (25%) puis la formation des volontaires (23%). Le besoin de volontaire dans un domaine technique est exprimé par 63% des structures interrogées. 37% ont exprimé des besoins de volontaires pour réaliser des chantiers de jeunesse.

* L'Espace Volontariats

L'Espace Volontariats du Bénin a été ouvert le 20 avril 2011. Basé au cœur de l'Institut Français de Cotonou, il bénéficie d'une bonne visibilité auprès des Français séjournant au Bénin. Il propose à tout volontaire un accueil personnalisé, les contacts de personnes ou de structures ressources, un accès à internet et à de la documentation, des adresses et bons plans. L'Espace Volontariat réalise également des activités collectives. Celles qui ont été conduites en 2012 sont les suivantes : (i) des formations à destination des structures d'accueil : méthodologie d'accueil d'un volontaire ; mobilisation des Partenaires techniques et financiers ; les congés de solidarité ; les enjeux du volontariat face au développement, des formations (ii) un suivi ciblé sur les structures accueillant des chantiers de jeunes ; (iii) des animations interculturelles, des temps d'échange et de rencontre pour les volontaires, des cours d'initiation à la langue fon ; (iv) des activités de promotion des différents dispositifs français d'engagement volontaires. L'Espace Volontariats a également participé à la Journée Internationale du Volontariat, la journée de la femme, à une causerie sur l'interculturalité avec les élèves d'un CEG.



* Dynamiques prospectives

* Les indicateurs d'évolution sur la « santé » du volontariat

De nombreuses structures de création récentes (telles que Urgence Afrique) parviennent à mobiliser un nombre important de volontaires, ce qui indique qu'il y a un « vivier » important de demande en France et que l'offre « cadrée et sécurisante » de missions de volontariat trouve preneur. Les anciens volontaires s'impliquent (deux structures identifiées ont été créées par des anciens volontaires de Planète Urgence). L'entreprise de tourisme solidaire parvient également à trouver un marché malgré des prix quelques peu onéreux.

* Etat des dynamiques prospectives

Le tourisme solidaire est un secteur en plein essor, de même que les congés de solidarité. De plus, avec les difficultés politiques de la bande sahélienne, le nombre de pays d'Afrique de l'Ouest pouvant accueillir des volontaires français se restreint : la stabilité politique du Bénin joue en sa faveur. Mais avec le déclenchement de l'opération militaire française au Mali, des mises en garde sécuritaires concernant le Bénin ont été émises par le MAEE, ce qui pourrait impacter négativement la venue des volontaires. Aux dires des structures d'accueil rencontrées, des activités (chantiers de jeunesse) programmées pour le premier trimestre 2013 auraient été repoussées à des dates ultérieures. Par ailleurs, la crise économique semble avoir un impact négatif sur l'organisation de chantiers de jeunesse subventionnés par des fonds publics.

* Le devenir du volontariat

Le devenir du volontariat français au Bénin dépend essentiellement de l'évolution de la situation géopolitique en Afrique de l'Ouest. En dehors de cette inconnue, les autres facteurs semblent plutôt en faveur d'un développement du volontariat au Bénin : une forte demande des structures d'accueil, une multiplicité d'offres (de la plus « clé en main » à la plus « free lance »).

Pour améliorer qualitativement le volontariat au Bénin et répondre aux besoins des structures d'accueil, plusieurs recommandations ont été émises à l'issue de la présente étude (i) Mettre en réseau les structures d'accueil avec des partenaires au Nord comme au Sud, (ii) Promouvoir un volontariat respectueux du cadre d'accueil. France Volontaires pourrait initier un atelier participatif pour rédiger avec les structures accueillant des volontaires une charte pour un volontariat respectueux du milieu d'accueil, (iii) travailler sur les outils de suivi des volontaires (iv) Mettre à disposition des supports pédagogiques dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'environnement pour faciliter les activités de sensibilisation et d'animation scolaire conduites par les volontaires. (v) Stimuler le volontariat béninois pour mieux accompagner le volontariat français : on pourrait imaginer un « parrainage » entre volontaires français et béninois dans le cadre de missions effectuées par de jeunes français dans des thématiques généralistes comme l'éducation, l'animation auprès d'enfants.... A la fin de la mission du volontaire français, ce bénévole impliqué désormais dans les activités d'une structure, pourrait avoir envie de poursuivre son engagement auprès de cette dernière. De cette façon, les activités du bénévole français seraient consolidées voire pérennisées.



Annexe 2 – TABLEAU DE SYNTHÈSE PAYS

Domaines d'information	Détail des indicateurs	Tendances identifiées	
Structures et volontaires	Période de l'étude : de janvier à février 2013		
	Structures d'accueil étudiées	<p>VSI : 6 parmi les 76 structures d'accueil interrogées ont accueilli des VSI (8%)</p> <p>VI Ech : 18 parmi les 76 structures d'accueil interrogées ont accueilli des VI Ech (24%)</p> <p>VEC : 40 parmi les 76 structures d'accueil interrogées ont accueilli des VEC (53%)</p> <p>Autres : 25 parmi les 76 structures d'accueil interrogées ont accueilli d'autres volontaires (33%)</p>	<p>On distingue deux types de structures :</p> <p>Les structures proactives dans la recherche de partenariat et qui accueillent une grande diversité de volontaires, car en lien avec plusieurs partenaires français : ONG, structure de recrutement, organisme de formation...</p> <p>Les structures sollicitées accueillent souvent un seul type de volontaires puisqu'ayant été démarchées par une structure « plaçant » un type de volontaire bien précis (exemple : PU)</p>
	Principaux champs d'action des VIES	<p>Animation, formation (70%)</p> <p>Informatique, communication (44%)</p> <p>Agriculture, environnement (30%)</p> <p>Santé, social (27%)</p> <p>Culture, patrimoine (16%)</p>	<p>L'animation et la formation est le principal domaine d'intervention des volontaires français : ceci recouvre deux types de missions :</p> <p>(i) Les missions de formation d'adultes (souvent sur une session courte de 15 jours) : ces formations concernent soit le personnel de la structure d'accueil, soit le grand public, soit les membres d'une organisation socio-professionnelle ;</p> <p>(ii) Les missions d'animation auprès d'enfants et d'appui scolaire.</p> <p>Nombreuses chez les volontaires hors dispositifs, facile à mettre en place car ne nécessitant pas de qualification spéciale du volontaire, ces missions mériteraient d'être améliorées qualitativement car les volontaires maîtrisent mal les réalités culturelles et le programme scolaire béninois et peinent parfois à toucher les enfants.</p>
	Pourcentage des VIES formés avant la mission : Le questionnaire permet de dire que 58% des structures ont accueilli des volontaires qui ont été formés avant la mission par la structure d'envoi, mais tous leurs volontaires n'ont été formés. 30% des structures ont également fait leur propre séance informative à l'arrivée du volontaire		
	Pourcentage de VIES suivi- accompagnés durant la mission Le questionnaire permet de dire que 100% des Volontaires ont été suivis durant leur mission (une structure a déclaré ne pas faire de suivi mais n'a pas eu de volontaires en 2012)		
Les attentes des structures d'accueil	Principales attentes des structures d'accueil Les structures d'accueil attendent de France Volontaires de la mise en réseau : pour 80% des structures avec des partenaires au Nord, et pour 53% avec des partenaires au Sud. Viennent ensuite l'appui logistique (25%) puis la formation des volontaires (23%). Le besoin de volontaire dans un domaine technique est exprimé par 63% des structures interrogées. 37% ont exprimé des besoins de volontaires pour réaliser des chantiers de jeunesse.	<p>Les structures d'accueil souhaitent majoritairement être mises en réseau et ce moins pour de l'échange d'expérience que parce qu'elles souhaitent identifier des partenaires, financiers principalement.</p> <p>80% des structures ayant souhaité de la formation des volontaires ont des volontaires intervenant dans le domaine de l'animation auprès d'enfants.</p>	
	Présence d'une représentation de France Volontaires : oui		



Financements (%) du volontariat	VSI	Globalement on peut dire qu'une part importante des volontaires s'investit financièrement dans son projet de volontariat et ne bénéficie ni de billets d'avion, ni d'indemnité. Seul l'hébergement est le plus souvent assuré par les structures d'accueil
	VI Ech	
	VEC	
	NB : L'imprécision des réponses fournies ne permet pas de répondre à cette question	



Questionnaire pour la réalisation d'une étude sur les dynamiques des Volontariats internationaux d'échanges et de solidarité (VIES)

Objet du présent questionnaire : ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une étude, commanditée par France Volontaires, qui a vocation à permettre à France Volontaires de mieux connaître les structures accueillant des volontaires dans les différents pays où elle est présente.

Merci de saisir directement les réponses dans ce formulaire et en le renvoyant à l'adresse mail suivante : eberry@yahoo.fr.

RAPPEL : Plusieurs catégories de volontaires français sont considérées dans la présente étude :

- Les jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, concernées par des séjours d'étude, des camps chantiers (volontariat d'initiation et d'échange VIE).

- Les volontaires ayant signé un contrat de volontariat de solidarité internationale (VSI)

- Les personnes, actives ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel : mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale (volontariat d'échange de compétences VEC)

- Les touristes solidaires, ou qui donnent un coup de main (volontariat hors cadre)

1- renseignements généraux : Merci de remplir dans le tableau ci-dessous

nom de votre structure	adresse de votre structure	coordonnées téléphoniques de votre structure	personne contact de votre structure pour la présente étude	adresse mail de la personne contact

2- Quel est votre principal champ d'action ? (**surlignez en couleur** : une seule réponse)

1. Développement local et territorial
2. Décentralisation et maîtrise d'ouvrage locale
3. Économie, organisation et formations professionnelles
4. Santé, éducation sanitaire et sociale
5. Éducation, enseignement, francophonie
6. Communication et actions culturelles
7. Environnement, biodiversité et tourisme durable
8. Actions jeunesse
9. Droit, citoyenneté et société civile
10. Aménagements, infrastructures et équipements
11. Autre : préciser _____

3- Quel est votre statut ? (**surlignez en couleur** : une seule réponse)

1. Association
2. École, université, centre de recherche
3. Services déconcentrés de l'Etat
4. Entreprise privée de tourisme solidaire
5. Structure de formation
6. Collectivité locale

4- Dans quels types de volontaires classeriez-vous les volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions (saisissez le nombre de volontaires accueillis en 2012 pour chacune des catégories dans la parenthèse)

1. Bénévoles de chantiers internationaux (nombre : ___)
2. Bénévoles de chantiers « Journées de Solidarité Internationales » (JSI) (nombre : ___)
3. Bénévoles de chantier « Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale » (VVVSI) (nombre : ___)
4. Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) (nombre : ___)



5. Bénévoles seniors (nombre : ___)
6. Étudiants engagés dans le cadre d'une association étudiante (nombre : ___)
7. Salariés engagés (congés de solidarité, Congé de Solidarité Internationale, Congé Solidaire etc.) (nombre : ___)
8. Volontaires de Service Civique ou en Engagement de Service Civique (nombre : ___)
9. Volontaires des dispositifs nationaux ou internationaux (nombre : ___)
10. Volontaires Internationaux en Administration (VIA) ou en Entreprise (VIE) (nombre : ___)
11. Étudiants stagiaires conventionnés avec une université ou un organisme de formation (nombre : ___)
12. Autre à préciser : _____ (nombre : ___)

5- Depuis combien de temps accueillez-vous des volontaires français ? _____ ans

6- Quels sont les objectifs des missions des volontaires français que vous recherchez ? (**surligner en couleur** : plusieurs réponses possibles)

1. La découverte
2. L'apport de compétences
3. L'échange de compétences
4. Autre : préciser _____

7- Quelle est votre note de satisfaction entre 0 😞 et 10 😊 par rapport aux volontaires français ? ___ /10.

8- Quelles sont les structures d'envoi auxquelles vous avez recours pour recruter des volontaires français ?

- Structure d'envoi :
- Structure d'envoi :
- Structure d'envoi :
- Structure d'envoi :

9- Quelle est votre part de prise en charge des dépenses suivantes? (remplissez le tableau)

Type de frais	Votre part de prise en charge (pourcentage)
Indemnités des volontaires français	%
Billets d'avion des volontaires français	%
Couverture sociale des volontaires français	%
Autre type de frais des volontaires français (précisez : _____)	%
Autre type de frais des volontaires français (précisez : _____)	%
Autre type de frais des volontaires français (précisez : _____)	%

10- Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour répondre à un questionnaire plus complet dans la suite de cette étude, qui nous permettrait de pouvoir mieux répondre à vos attentes ? oui / non

11- Connaissez-vous d'autres structures qui seraient susceptibles d'être concernées /intéressées par cette étude? Oui/non

12- Si oui, lesquelles sont-elles ? (préciser le nom de la structure et un contact mail ou téléphonique)

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. 😊



Questionnaire approfondi pour la réalisation d'une étude sur les dynamiques des Volontariats internationaux d'échanges et de solidarité (VIES)

Cette étude, commanditée par France Volontaires, a vocation à permettre à France Volontaire de mieux connaître les structures accueillant des volontaires dans les différents pays où elle est présente.

Rappel :

nom de votre structure	personne contact de votre structure pour la présente étude	adresse mail de la personne contact

Section 1 : Les modes de recrutement des volontaires français

1- Pourquoi accueillez-vous des volontaires français ? (surlignez en couleur : réponses multiples possibles)

1. Raisons économiques (faible coût)
2. Flexibilité
3. Raisons juridiques (avantages du statut du volontariat)
4. Raisons sociales (processus d'engagement)
5. Expérience professionnelle intéressante
6. Autre : préciser _____

2- Comment avez-vous connu le volontariat français ? (surlignez en couleur : réponses multiples possibles)

1. Bouche à oreille
2. Partenaires
3. Réseaux
4. Internet
5. Journaux-presse
6. Centres d'informations
7. Autre : préciser _____

3- À partir de quel type d'organisme recrutez-vous des volontaires français ? (surlignez en couleur : réponses multiples possibles)

Aucun : recrutement en direct sans passer par un organisme

1. Recrutement par le biais d'une structure intermédiaire de recrutement locale
2. Recrutement par le biais d'une structure intermédiaire de recrutement française
3. Recrutement par le biais d'une structure d'envoi
4. Université- école-organisme de formation professionnelle
5. ONG- associations-réseau
6. Coopération décentralisée- bilatérale
7. Collectivité territoriale
8. Entreprises- secteur privé
9. Autre : préciser _____

4- Quels sont les modes de recrutement/sélection des volontaires français dans votre structure ? (surlignez en couleur : réponses multiples possibles)

1. Entretien téléphonique
2. Entretien physique
3. Test écrit
4. Examen de CV
5. Aucun
6. Autre : préciser _____



Section 2 : Identité des volontaires français participant aux actions de la structure d'accueil

5- Quelles sont les tranches d'âge des volontaires au sein de votre structure ? (compétez dans les cases prévues à cet effet)

1. Moins de 18 ans (nombre : ___)
2. 18-26 ans (nombre : ___)
3. 27-55 ans (nombre : ___)
4. Plus de 55 ans (nombre : ___)

6- Quel est le nombre de volontaires femmes françaises qui interviennent dans vos actions ? ___

7- Quel est le nombre de volontaires hommes français participant aux actions de votre structure ? ___

8- Quels sont les niveaux d'étude des volontaires qui interviennent dans vos actions ?

1. Niveau Bac et moins (nombre : ___)
2. Bac +2-+3 (nombre : ___)
3. Bac +5 et plus (nombre : ___)
4. Autre : préciser : _____ (nombre : ___)

Section 3 : Contribution des volontaires français à la structure d'accueil

9- Quelles sont les 3 principales compétences que votre structure recherche chez un volontaire ? (Hiérarchisez s'il-vous plaît.)

1. Synthèse, rédaction (numéro hiérarchique : ___)
2. Communication orale et écrite (numéro hiérarchique : ___)
3. Animation- encadrement de groupes (numéro hiérarchique : ___)
4. Animation de réseaux nationaux ou internationaux (numéro hiérarchique : ___)
5. Travail en équipe (numéro hiérarchique : ___)
6. Médiation-négociation (numéro hiérarchique : ___)
7. Représentation-appui institutionnel (numéro hiérarchique : ___)
8. Pratique de la langue locale (numéro hiérarchique : ___)
9. Spécialité technique (préciser : _____) (numéro hiérarchique : ___)
10. Capacité à s'organiser et à organiser (numéro hiérarchique : ___)
11. Autre à préciser (préciser : _____) (numéro hiérarchique : ___)

10- Quelles sont les 3 principales qualités humaines que vous recherchez chez un volontaire ? Hiérarchisez s'il-vous-plaît

1. Écoute, compréhension (numéro hiérarchique : ___)
2. Persévérance, prise de recul (numéro hiérarchique : ___)
3. Diplomatie (numéro hiérarchique : ___)
4. Sens des hiérarchies (numéro hiérarchique : ___)
5. Autonomie, esprit d'initiative (numéro hiérarchique : ___)
6. Aisance relationnelle (numéro hiérarchique : ___)
7. Tolérance (numéro hiérarchique : ___)
8. Adaptabilité (culture, contexte etc.) (numéro hiérarchique : ___)
9. Engagement associatif et solidaire (numéro hiérarchique : ___)
10. Charisme (numéro hiérarchique : ___)
11. Autre : préciser _____ (numéro hiérarchique : ___)

11- Quels sont les domaines d'intervention des volontaires (3 maximum)? Hiérarchisez s'il vous plaît.

1. Agriculture, environnement (numéro hiérarchique : ___)
2. Economie, finance (numéro hiérarchique : ___)
3. Génie civil, hydraulique (numéro hiérarchique : ___)
4. Informatique, communication (numéro hiérarchique : ___)
5. Santé Social (numéro hiérarchique : ___)
6. Ressources humaines (numéro hiérarchique : ___)
7. Logistique, mécanique (numéro hiérarchique : ___)
8. Appui institutionnel, décentralisation, droit (numéro hiérarchique : ___)
9. Animation, formation, éducation (numéro hiérarchique : ___)
10. Culture, patrimoine (numéro hiérarchique : ___)
11. Autre : préciser _____ (numéro hiérarchique : ___)

12- Quelles sont les fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions (3 maximum)?

Hiérarchisez s'il vous plaît.

1. Encadrement, direction (numéro hiérarchique : ___)



2. Gestion Ressources humaines (numéro hiérarchique : ___)
3. Etudes, recherches (numéro hiérarchique : ___)
4. Animation, formation (numéro hiérarchique : ___)
5. Assistance, secrétariat, traduction (numéro hiérarchique : ___)
6. Technicien spécialiste (numéro hiérarchique : ___)
7. Coordination, gestion de projet (numéro hiérarchique : ___)
8. Participation à un chantier (numéro hiérarchique : ___)
9. Suivi accompagnement de projet (numéro hiérarchique : ___)
10. Autre préciser : _____ (numéro hiérarchique : ___)

13- *Quels types de difficultés votre structure a-t-elle rencontrés dans l'accueil de volontaires ? Hiérarchisez s'il vous plaît.*

1. Ne sais pas (numéro hiérarchique : ___)
2. Aucune difficulté (numéro hiérarchique : ___)
3. Difficultés financières (numéro hiérarchique : ___)
4. Difficultés logistiques (numéro hiérarchique : ___)
5. Difficultés interculturelles (numéro hiérarchique : ___)
6. Difficultés sécuritaires (numéro hiérarchique : ___)
7. Difficultés sanitaires (numéro hiérarchique : ___)
8. Autre : préciser : _____ (numéro hiérarchique : ___)

Section 4 : Formation et suivi du volontaire français par la structure d'accueil

14- *Existe-t-il un document de mission pour les activités des volontaires ? (surlignez en couleur : une seule réponse)*

1. Non, jamais
2. Oui, mais rarement
3. Oui, souvent
4. Oui, à chaque fois

15- *Quel est le contenu thématique d'une formation au départ dispensée par votre structure? (plusieurs réponses possibles)*

1. Aucune formation dispensée au Nord et au Sud (nombre volontaires : ___)
2. Formation dispensée par la structure d'envoi (nombre volontaires : ___)
3. Préparation logistique (nombre heures : ___)
4. Préparation sécurité (nombre heures : ___)
5. Cadrage de la mission de terrain (nombre heures : ___)
6. Cadrage de la fonction du volontaire (nombre heures : ___)
7. Formation à la gestion de projet (nombre heures : ___)
8. Formation en management (interculturel) (nombre heures : ___)
9. Préparation à l'échange interculturel (nombre heures : ___)
10. Education au développement et à la solidarité (nombre heures : ___)
11. Formation à la médiation institutionnelle (nombre heures : ___)
12. Autre : préciser : _____ (nombre heures : ___)

16- *Quel est le contenu thématique du suivi des volontaires prévus par votre structure ? (plusieurs réponses possibles-entourer les numéros correspondants)*

1. Aucun suivi par la structure d'envoi et la structure d'accueil
2. Suivi assuré par la structure d'envoi
3. Suivi assuré par la structure d'accueil :
4. Suivi mission-projet (avancées, positionnement, etc.)
5. Relations institutionnelles
6. Intégration-relations culturelles
7. Suivi psychologique
8. Expression du volontariat-engagement
9. Projection, perspectives
10. Autre : préciser _____

17- *Quelles sont les modalités du suivi des volontaires français ? (plusieurs réponses possibles-entourer les numéros correspondants)*

1. Internet & téléphone
2. Entretien formel
3. Visite de terrain



4. Questionnaire
5. Fiche d'évaluation
6. Rapports
7. Formation
8. Autre : préciser _____

18- Globalement, quelle est la fréquence de ce suivi ?

1. Au moins une fois pas semaine
2. Entre une fois par semaine et une fois par mois
3. Entre une fois par mois et une fois par trimestre
4. Entre une fois par trimestre et une fois par semestre
5. Entre une fois par semestre et une fois par an
6. Moins d'une fois par an
7. Autre : préciser _____

Section 5 : Besoin de la structure en termes de volontaires français

19- En termes de volontariats à l'international, dans quels domaines votre structure a-t-elle des besoins ? (surlignez en couleur : plusieurs réponses possibles)

1. Ne sais pas
2. Aucun besoin
3. Institutionnel
4. Information
5. Technique
6. Financier
7. Logistique
8. Chantiers
9. Autre : préciser _____

20- Dans le détail, quels types de services attendez-vous dans le pays d'accueil de la part de France Volontaires (plate-forme d'appui aux volontariats internationaux) ? (surlignez en couleur : plusieurs réponses possibles)

1. Ne sais pas
2. Aucun en particulier
3. Appui administratif
4. Appui logistique
5. Appui sécurité
6. Mise en relation (réseau) avec un réseau de partenaires au « Sud »
7. Mise en relation avec un réseau de partenaires au « Nord »
8. Prestation de suivi pendant la mission de terrain
9. Formation(s) des volontaires
10. Autre : préciser _____

21- Quels points qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien aimeriez-vous aborder?

1. Ne sais pas
2. Aucun autre point
3. Autre : préciser _____



Annexe 5- CALENDRIER DE LA MISSION

Date, heure	Personne rencontrées, structure	Lieu
Le 26 décembre, 15 h	Mme Opala, CAEPE	A son domicile, Natitingou
Le 26 décembre, 16 h	M. Kindé, Soft intranet	Au centre de formation, Natitingou
Le 26 décembre, 17 h	M. Opossi, les Mille Lucioles	Dans un lieu public, Natitingou (association basée à Boukoumbé)
Le 27 décembre, 11 h	M. Tawé, La Paix	Dans un lieu public, Natitingou
Le 27 décembre, 15 h	Mme Say, Germe	Au siège de l'association, Natitingou
Le 27 décembre, 17 h	M. Sakoura, le Bon Samaritain	Au siège de l'association, Natitingou
Le 28 décembre, 15 h	M. Orou Fico, CCIF	Au siège de l'association, Natitingou
Le 31 décembre, 10 h	M. Fandé, radio Nanto	A la radio, Natitingou
Le 31 décembre, 10 h	M. Kadri, Global Informatique	Au centre de formation, Natitingou
Le 2 janvier, 9h30	M. Kannakpo, collectif des artisans	Dans un lieu public, Natitingou
Le 8 janvier, 10h	M. Aïna, AMAF	Au siège de France Volontaires, Cotonou
Le 8 janvier, 16h	M. Ossou-Bodjrenou, M. Akakpo, ONG Bethesda	A la coordination de l'association, Cotonou
Le 9 janvier, 10h	M. Djodeme, M. Honvou, Terre d'Espoir	Au siège de France Volontaires, Cotonou
Le 9 janvier, 10h	M. Kaboudé, OJDeBe	A l'espace Volontariats, Cotonou
Le 9 janvier, 16h	M. Gnonlonfin, Urgence Afrique	Au siège de l'association, Cotonou
Le 10 janvier, 10h	M. Tognizin, Bon Plan	Au siège de l'association, Cotonou
Le 15 janvier, 11h	M. Todje, GSADE	A l'Institut Français, Cotonou
Le 15 janvier, 15h	M. Amouzoun, BEVULTA	Au siège de l'association, Cotonou
Le 15 janvier, 16h	M. Ahouansou et M Gbaguidi, action jeunesse ONG	Au siège de l'association, Cotonou
Le 16 janvier, 10 h	Mme Dato, CDEL	Au siège de l'association, Cotonou
Le 16 janvier 11h30	M. Vignon, Maison de la société civile	Au siège de l'association, Cotoou
Le 19 janvier, 15h	M. Thomas, ADYDHO	A son domicile, Parakou
Le 19 janvier, 16h	M. Aliorou, centre Okouabo	A l'Institut Français, Parakou
Le 19 janvier, 17h	M. Sambieni, CADEL	Au siège de l'association, Parakou
Le 21 janvier, 10h	Frère Pierre-Benjamin, association des amis du monde rural	Au siège de l'association, Parakou
Le 21 janvier, 11h30	M. Badou , Servicom	Au siège de la société, Parakou
Le 21 janvier, 15h30	M. Adam Dramane, Mairie de Parakou	A la mairie annexe, Parakou
Le 21 janvier, 18h	M. Bara Abdoul, ACTSF	Au siège de l'association, Parakou
Le 22 janvier, 9h	Frère Alexis Koffi Kombaté, collège les Hibiscus	Au collège, Parakou
Le 22 janvier, 10h	M. Vodounon, CAEB	Au siège de la section départementale de l'association, Parakou
Le 22 janvier, 10h	M. Koutchika, SED ONG	Au siège de l'association, Parakou
Le 30 janvier, 9h30	Père Juan, Foyer Don Bosco	Au foyer, Porto-Novo
Le 30 janvier, 10h30	M. Loko, CAEB	Au siège de l'association, Porto-Novo
Le 30 janvier, 11h30	M. Adetonan, ATASS	Au siège de l'association, Porto-Novo
Le 30 janvier, 14h	M. Housou, ESGB la Passerelle	Au siège de l'association, Missereté
Le 30 janvier, 15h	M. Wekokpame, ASEP	Au siège de l'association, Missereté
Le 31 janvier, 18h	M. Seux, Double Sens	A son domicile, Cotonou
Le 1er février ,15h	Julio et Eléna, sœurs salésiennes	A l'école des sœurs salésiennes, Cotonou
Le 6 février, 14h	Monique Wagner, Pharmacie Humanitaire Internationale et France Bénin Vacluse	Dans un lieu public, Cotonou
Le 7 février, 10 h	Brice Bonou, Fédération Léo Lagrange	Au siège de l'association, Cotonou



Le 11 février, 10 h	Serge Bakpan-Agbo, orphelinat Espoir d'enfants	A l'orphelinat à Ouidah
Le 11 février, 11 h	Sœur Odile, centre de santé la Pouponnière	Au centre de santé à Ouidah
Le 11 février, 12 h	M. Gammabé, école Santa Clara	A l'école à Ouidah
Le 12 février, 8h30	Lise-Hélène Adjahi, association ESTHER	Au CNHU à Cotonou
Le 13 février, 9h	Roland Agbessi, scoutisme du Bénin	Au siège de France Volontaires
Le 13 février, 9h30	Idrissou Bada, Aide et Solidarité	Au siège de France Volontaires
Le 13 février, 14h	Larissa Byll-Cataria, guides du Bénin	Au siège de France Volontaires



Annexe 6- BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Site internet :

Statistiquesmondiales.com

Documents :

France Volontaires, Xavier Moyet, Recensement des VIES au Bénin, septembre à décembre 2010

France Volontaires, Emilie Garcin, Rapport d'études dur les VIES au Togo, 31/10/2010

